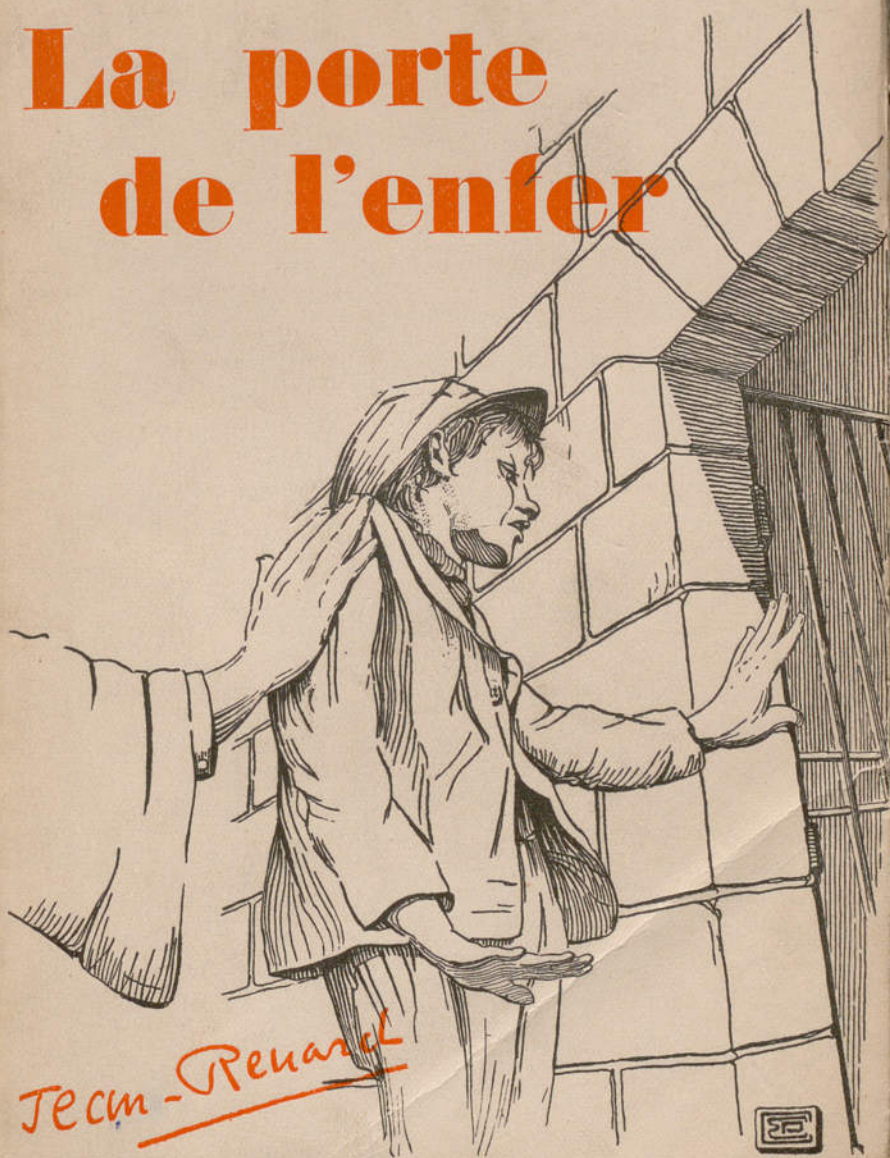


MAG-VINCELOT

La porte de l'enfer



JECM - Renard



LA PORTE DE L'ENFER

T13C1

MAG-VINCELOT



La porte de l'enfer

LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS

Ouvrage couronné
par la Société des Gens de Lettres

Nouvelle édition revue et augmentée

JECM - Renard

17, rue de Paradis, PARIS

DU MEME AUTEUR :

Ouvrages sur le Sport et l'Education physique

Femme, cultive ton corps (Chiron).
Les premiers pas de rythmique (Borneman).
Le quart d'heure de culture physique (Borneman).

L'Appel de la Danse (*roman*).
L'Ombre du Logis (*roman vendéen*).
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Les Petits Parias du Monde (*poèmes*) (Jean-Renard).
La Rosée blanche (*roman*) (Jean-Renard).

A PARAITRE :

Je suis né Gueux (*reportage romancé*).

Droits réservés pour tous Pays y compris la Russie
Copyright by Editions Jean-Renard, Paris
Mars 1941

EN GUISE DE PREFACE

*Tant que les pouvoirs publics et les mœurs
toléreront la Misère qui dégrade, arrache
l'homme à toute dignité..., tant que la faim
fera sombrer la femme dans une nuit de dé-
chéance..., tant qu'il y aura des enfants mal-
traités, des enfants vendus, des enfants violés,
un livre de la nature de celui-ci aura son
utilité.*

M. V.

Un gosse
entre deux gendarmes

UN GOSSE ENTRE DEUX GENDARMES

Ils sont nombreux, les penseurs qui ont dit, sous diverses formes, « que le degré d'une civilisation et d'un état social se mesurait à la place donnée à la femme et à l'enfant ».

Les enseignements à l'Apôtre de la Galilée, une certaine Sagesse Hindoue, ont ramené à la pureté de l'enfant le secret de tout perfectionnement.

Or, à ceux qui ne savent pas..., à ceux qu'une facilité d'existence éloigna de la vision de certaines plaies sociales..., à ceux qu'un odieux pharisaïsme maintient accrochés à des préceptes de faux dévots ou à l'orgueil de leur misérable autorité, il est temps, il est urgent, si nous ne voulons pas sombrer, qu'il soit apporté la vue dantesque d'
«UN GOSSE ENTRE DEUX GENDARMES»

Et ce tableau n'est pas une image littéraire. Il s'agit d'une éclatante réalité qui nous crie :

« Ah! vous ne saviez pas que ça existait ?

UN GOSSE ENTRE DEUX GENDARMES 11

Vous croyez que l'on avait fait beaucoup pour les enfants abandonnés, les malades, les sans parents, les sans vrais pères surtout, ou, ce qui est pis, les enfants de parents indignes? Vous étiez informés, en effet, que l'on ne disait plus : « Enfants coupables », parce que l'on trouvait sans doute que le voisinage de ces deux mots n'était pas excellent.

On dit à présent : « L'enfance malheureuse. » Mais, voilà : c'est que cette enfance, on la rencontre toujours dans les tribunaux et ses rapports avec la justice sont les mêmes... Il n'y aura plus bientôt pour soutenir le contraire que des naïfs, ou des gens de mauvaise foi. Or, peut-on qualifier cette mauvaise foi, lorsqu'il s'agit de la damnation ou du sauvetage d'un enfant ?

On ne dit plus : « Bagnes d'enfants ». On dit : « Maisons d'éducation surveillée ». Comme la langue française peut se prêter à de gracieux euphémismes ! En réalité, la discipline, en ces lieux, n'a pas pu beaucoup changer !

Pourquoi ?

Parce que l'on a souvent affaire à de petites bêtes devenues malfaisantes. Ne sait-on pas qu'à force de battre un chien qui a des

marques d'intelligence, on en fait, de révoltes en révoltes, un animal dangereux ?

On vous avait dit aussi, gens paisibles dans vos pantoufles, que des œuvres existaient pour la protection de l'enfance. Malgré certaines bonnes volontés individuelles, il faut bien croire que leurs efforts sont insuffisants puisque la débauche chez les mineurs est de plus en plus grande, le nombre des enfants à la rue de plus en plus impressionnant.

Pendant que l'on arrêta des gosses pour « vagabondage spécial », vous a-t-on dit ce que l'on faisait de ceux qui vivent de ces gosses : proxénètes ou parents ? La loi pour les adultes a beaucoup de complaisances. Êtes-vous bien sûrs que les enfants martyrs, on sache les venger ? On a essayé. C'est exact. Mais encore fallut-il que l'enfant maltraité fût repéré. Ce n'est pas chose si aisée. On peut être longtemps martyrisé sans en mourir... et personne n'a rien vu !... Les adultes font preuve quelquefois de beaucoup de courage en dénonçant les agissements de certains parents.

Vous a-t-on dit que l'on avait fait quelque chose contre les apéros et les cuites voulues par la semaine anglaise ? A présent, oui !

Voilà que ça se trouve. Mais on ne l'a pas fait exprès.

Savez-vous que, sur dix enfants de justice, il y en a au moins six qui sont des enfants « naturels ». (Encore un mot fait pour honorer la langue de Descartes, n'est-il pas vrai ?)

Oui ! Dans ce « gosse entre deux gendarmes », ne voyons-nous pas le trop vivant symbole d'une société qui est en train d'étrangler son espérance ?

Vous allez me suivre. Vous allez franchir cette porte de tribunal spécial où se déroule, derrière la condamnation d'un enfant, le dégradant procès de la plus triste humanité.

Vous me suivrez parce qu'il faut que cela cesse. Il faut qu'il soit fait quelque chose. Il faut qu'il soit fait autre chose.

Le Visage de Thémis

LE VISAGE DE THEMIS

LE T. E. A (1)

Il s'agit de la 15^e correctionnelle, chambre qui est un peu en retrait, dans le Palais, un peu comme dans l'ombre. On dirait que la sévère dame du lieu a voulu la cacher dans un pli de sa robe, comme une honte. Il est vrai qu'en ce lieu se soulève le voile cachant à une humanité paisible et cela pour son plus grand bien (après certaines visions, on pourrait en avoir fini d'être heureux), les plaies d'une autre humanité : une humanité infernale !

Il est bon de dire aussi que le problème posé par cette enfance tient de toutes parts à ce que l'on peut considérer comme l'édifice social. C'est aussi pourquoi ceux qui ont, par devoir professionnel, à s'occuper de cette

(1) Le Tribunal pour enfants et adolescents.

enfance, se défient du reporter dont la vision va être rapide. Je veux rassurer ceux qui me suivent. Voilà plusieurs années que je me penche sur cette misère de gosses. Mon enquête a duré longtemps. Elle dure encore. J'essaye toujours d'enfoncer des portes trop fermées et de faire ouvrir des cœurs trop gros.

Ne soyez pas surpris de vous trouver en face d'un appareil de justice, comme s'il s'agissait d'adultes à juger. On vous répond dans la maison que l'institution de ce tribunal dû à la loi de 1912, est la preuve d'un immense progrès. Auparavant, il n'y avait pas de tribunal pour mineurs. A présent, le petit délinquant est considéré (c'est la loi qui le dit) avoir moins besoin « de châtiments que de mesure de tutelle, de surveillance, d'éducation, de réforme et d'assistance ». En principe, il n'y a plus ce que l'on peut appeler froidement de la prison pour l'enfant de moins de dix-huit ans. Au-dessous de treize ans il est toujours considéré « avoir agi sans discernement ». Il peut être puni modérément de treize à dix-huit ans. C'est ce que dit toujours la loi...

Mais les fruits de cette loi, nous verrons ce qu'ils sont. Et il ne serait peut-être pas très

flatteur pour la gent adulte si l'on découvrait que cette loi naquit, du fait, surtout, que la criminalité infantile avait pris, entre 1905 et 1910, des proportions inquiétantes...

Il y a trois juges, hommes de bonne volonté, sans doute. Mais la bonne volonté n'a pas toujours raison des lois et des décrets-lois... Surtout quand ces derniers sont inapplicables. Leur rôle est terriblement ingrat. Il leur faut une sensibilité bien trempée et peut-être aussi une âme d'apôtre.

Il y a aussi un substitut du procureur pour faire entendre la voix de la société outragée. Il s'acquitte parfois de cette terrible fonction avec honneur et sait se faire oublier avec infiniment de tact. Mais, il arrive aussi (car il n'est pas spécialisé pour cette chambre), qu'il se lève, les manches de sa toge frissonnant comme de sombres ailes. Et il y a une telle disproportion entre le personnage qu'il représente, couronné par les années et la silhouette de l'accusé d'en face, que l'on a, un instant le sentiment de l'irréel. Ne serait-on point en tribunal « pour rire »?... Au Guignol ? Le rideau, tout à l'heure, tombera, n'est-ce pas ?

Non ! Le rideau ne tombera pas. Le gamin

d'en face est bien un détenu. Il est, non seulement, petit par l'âge, mais parce que la graine de misère n'est pas comme les autres. Son insouciance, à cet enfant, ou encore sa lassitude, sont poignants à observer. Il dit alors : « Mon Président » et cela ratifie sa particularité d'habitué des lieux. Or, il est pâle, saisi, cheveux hérissés, pareil à un moineau capturé et qui n'a pas encore compris la méchanceté des hommes... Pas encore. Les deux gardes qui l'encadrent ont un regard lointain, des muscles au repos.

Et c'est parfois à une petite fille que s'adresse le défenseur de la société, à une petite fille... déjà fille, il est vrai. Ses lèvres ont une couleur d'amertume. Elle n'est pas impressionnée par tout ce tribunal masculin. Il n'est plus de robe de dignité pour lui cacher ce qu'elle sait des hommes...

Un enfant mal élevé

UN ENFANT MAL ELEVE

Il était un petit bonhomme... Cela pourrait commencer comme un conte pour bambin choyé.

Ce petit bonhomme a 7 ans et demi, une grosse tête trop lourde pour une grêle musculature. Vêtu d'un sarrau noir d'écolier, il passerait inaperçu, s'il n'éprouvait le besoin, au lieu de rester tranquillement aux côtés de son opulente mère, de remuer beaucoup, de poser constamment des questions et d'aller taquiner un autre garçon plus âgé.

Il s'appelle Gustave. Tous ceux qui attendent, comme lui, dans l'antichambre du T. E.A. (1) le savent à présent, car toutes les cinq minutes, il faut dire à Gustave de se tenir tranquille.

— Comment voulez-vous, soupire la mère dont la jeunesse n'existe plus et chez laquelle le nez et les pommettes clament un goût prononcé pour les apéros, comment voulez-vous surveiller un même comme celui-là ? Fau-

drait pas le lâcher... et est-ce qu'on peut « quante » l'on travaille !

Gustave est arrivé à une heure et demie. Il avait été convoqué, avec sa mère, pour cette heure-là. Il est quatre heures. Pendant tout ce temps, il a pu se rendre compte des lieux. Cette pièce rectangulaire ressemble à la salle d'attente de cette petite gare où il dut attendre le train, une fois, en revenant de chez la tante Ernestine qui habite la banlieue. Il y a des banquettes le long des murs qui sont tout blancs, et puis beaucoup de courants d'air.

Il pleut. S'il n'était pas un produit de cette race qui a l'habitude d'attendre là, il sentirait aussi l'odeur des lieux. Elle est bien spéciale, cette odeur de crasse humide, cette odeur de sommeil, d'oignon brûlé et d'eau de javel, cette odeur caractéristique que les gueux apportent chaque jour, ici avec eux.

Gustave a des yeux ronds et perçants. Ceux-ci ne demandent qu'à recevoir, comme une antenne, toutes les ondes de la vie.

L'Assistante Sociale, qui s'occupa de lui, vient de passer. Elle lui a donné sur la joue une petite tape affectueuse. Il a coulé vers elle le regard à la fois curieux et amusé d'un petit chien qui apprend à jouer à la balle. Il

eut bien aimé lui parler davantage, mais elle est entrée dans la salle d'audience. C'est qu'il la trouve gentille, cette jeune dame. Elle lui a toujours parlé doucement. Une seule fois elle s'est fâchée !... Oh ! il s'en souvient. Il était tout seul, dans la chambre meublée de l'hôtel où il vit avec maman et « l'oncle », autrement dit celui qui remplace papa auprès de maman. Il était en train de faire des dessins sur un cahier. Impossible d'être plus sage ! Ah ! mais voilà, lorsque la dame est entrée, elle a vu la cuvette au pied du lit, cette cuvette dans laquelle il avait préféré faire un certain besoin au lieu de descendre dans la cour. Jamais maman n'avait grondé Gustave lorsqu'il faisait ça. Mais la dame fit à Gustave tout un sermon.

Tout à coup l'audiencier ouvre la porte et fait entendre le nom de Gustave.

* * *

On le fait avancer devant des Messieurs sombres et sévères. Il n'est pas effrayé. Il pense que tout ça, c'est de la vie. Il a tant de choses encore à apprendre. Il se réjouit en son cœur, le petit Gustave.

Pour cette affaire, le box est vide d'inculpé (1).

L'un des Messieurs noirs demande à la maman de Gustave son nom, son âge, sa profession. Maman répond qu'elle a trente-neuf ans, qu'elle est lingère de son métier et qu'elle se nomme Julie.

Le Président :

- Vous n'avez jamais beaucoup travaillé !
- J'ai eu quatre enfants à élever, M'sieu.
- Vous appelez ça : élever ! Vous n'êtes pas difficile !
- Mon mari, il m'a quitté et les deux aînés sont partis avec lui, moi j'ai les deux autres !
- Et vous vivez avec un Algérien qui travaille deux jours sur sept. On vous voit dans tous les cafés du quartier. Pendant ce temps, votre enfant ne va même pas en classe, et, livré à lui-même, fait un apprentissage de petit voyou.

Et le grand Monsieur noir, celui du milieu, parle fort et gronde maman. Il lui reproche d'avoir le nez rouge. Gustave reconnaît que

(1) Gustave est jugé par un Tribunal en Chambre du Conseil.

le Monsieur noir a raison. Le nez de maman est le plus souvent rouge. Mais pourquoi affirme-t-elle si fortement qu'elle ne boit que de l'eau?... Et que des gens lui en veulent? Et puis, c'est terriblement long. Gustave s'ennuie. Heureusement son imagination va le sauver. Il y a une barre à laquelle il se balancerait bien! Pourquoi pas? Et vlan: il s'y suspend. Mais derrière lui, il entend rire. Comme il allait se balancer, la grosse main d'un homme qui ressemble à un flic, l'attrape et le pose à terre. Est-ce que cet enfant à tête trop lourde, se rend compte qu'il s'agit de lui, et que si l'on fait raconter à sa mère l'histoire de sa vie, c'est parce qu'une créature de sept ans et demi, elle, n'a pas d'histoire à raconter?

Non! Gustave ne le sait pas. Il n'a pas encore été malheureux. Il a écouté les enseignements de son entourage. Il a un esprit très vif malgré sa lourde tête et il est débrouillard. Alors, pour quelques sous, depuis longtemps, il va chiper pour les mauvais gars du quartier, tout ce que l'on veut. Dans les marchés, il est agile pour s'emparer du porte-monnaie des ménagères ou saisir des marchandises étalées. Il eut beau se défier des flics, un jour, ce

fut l'un d'eux qui l'ayant pris par la peau du dos, le conduisit au commissariat.

Gustave entend que sa mère pleure et se débat. Il commence à s'inquiéter. Pourquoi dit-elle :

— Ne m'enlevez pas mon petit! Ou je me supprime avec lui. Je vous le garantis qu'il vivra pas longtemps!

Et le Monsieur noir du milieu reprend :

— Vous ne montrez pas toujours, et c'est regrettable, des sentiments maternels aussi violents. Votre réputation ne l'indique pas. Vous semblez préférer vos amants.

— C'est des méchancetés, des menteries.

Et Gustave ne rit plus du tout, car maman pousse des gémissements. Elle tape du pied.

— Voulez-vous vous tenir tranquille, ou je vous arrête tout de suite, entendez-vous? Un jour de prison vous calmera.

Une subite résolution semble s'être emparée de la dénommée Julie. Elle se tait tout à coup et soulève les épaules en un geste d'insolent mépris.

— C'est très bien! S'il vous plaît de prendre une telle attitude, c'est tout de suite que votre enfant vous sera enlevé. Gardes!

Et Gustave, sans savoir pourquoi, car c'est

maman que l'on gronde, est emmené hors du prétoire.

L'un des Messieurs noirs dit encore :

— A M... il y sera très bien... et qu'on le laisse embrasser sa mère.. lorsque celle-ci sera revenue à de meilleurs sentiments. A une autre affaire.

Gustave est intelligent. Il aime la vie, le dynamisme des rues grouillantes. On ne lui a jamais dit que voler c'était mal agir. Au contraire, il a compris que ça s'appelait « savoir se débrouiller ». On va lui apprendre à vivre normalement, en une Maison d'Education Surveillée. Là, on sait corriger les enfants mal élevés.

Pauvre Gustave !

Quelques jeunes
sujets "Standard"

QUELQUES JEUNES SUJETS
« STANDARD »

Jour gris. Le T.E.A. est terne, terne comme les affaires prévues. Ces dernières seront sans nuance. Les juges en seront avertis par les dossiers rangés en piles à la gauche du Président.

D'une belle voix inutilement dramatique, l'audiencier appellera des numéros suivis de : « Affaire X... ». Dans le box des prévenus, des apprentis mauvais garçons vont se succéder. Il se fera de temps en temps, à la sortie de l'un et à l'entrée de l'autre, un bruit de banc remué, de bout de galoche qui heurte le montant de bois de cette nacelle pour détenu, nacelle ironiquement rivée au sol, comme les destinées sans envolée et désespérantes.

Il n'y aura rien de très différent entre celui-ci ou celui-là. Tous les petits vagabonds, tous les gosses à l'enfance maudite, se ressemblent. Peut-être, l'un présente-t-il des prunelles plus mobiles, tandis que le front de l'autre sera d'un obstiné. Une mâchoire sera plus brutale, des

QUELQUES JEUNES SUJETS « STANDARD » 31

oreilles seront plus décollées. Tous auront un dos bas et des épaules lassées de jeunes vieux.

Les Dames d'Œuvres auront l'œil tranquille et le cœur en paix. Ce sont les représentants des patronages pour garçons qui vont tendre l'oreille et ouvrir leurs dossiers. Peu d'avocats auront à se faire entendre. A peine quelques novices des deux sexes pour essayer leur voix et s'entendre dire sans trop d'émotion apparente :

« Monsieur le Président, j'ai l'honneur de me présenter pour le jeune X... C'est un enfant abandonné ! (On s'en doute, mais ça ne fait rien). Il est orphelin. Il n'a pas connu son père. Son père, je devrais dire, ne l'a pas reconnu. Quant à sa mère, c'est... »

Enfin, pour terminer :

« Ce n'est pas un mauvais petit garçon, Messieurs, je m'en remets très respectueusement à la décision du Tribunal, lequel, j'en ai la certitude, ne manquera pas d'être très humain ».

* * *

L'audience est commencée. La première affaire est une affaire de vol. Il s'agit d'un vol considérable. Écoutons bien :

Adolphe a quatorze ans. Il n'a jamais connu que sa mère, laquelle travaille dur pour élever ses quatre enfants dont il est l'aîné. Lui-même bricole un peu, dans le quartier où il habite. On l'emploie quelquefois comme manœuvre, mais trop jeune, on ne peut l'embaucher dans une usine. Alors, il chôme souvent et il traîne dans la rue.

Ah ! La rue ! Quelle trouée sur la Vie... quand dans vos veines coule un sang de quatorze ans. On entend parler des sportifs et on discute sur les exploits des coureurs cyclistes. Parbleu, il se trouve que l'on est au temps des « six jours ». Et ce serait bien tentant d'aller les voir pédaler... et pédaler. Ah ! que ça sera bath ! Il n'y a pas moyen, parce que ça coûte quelques francs. Tout à coup, on a une idée de génie. Au bureau de poste, Adolphe a remarqué que des rouleaux de fils électriques séjournent depuis plusieurs jours sous le guichet. Il suffirait de s'en emparer pendant un moment d'affluence, et ensuite de se cavalier chez le marchand de ferraille. Avec les quelques sous recueillis, on se précipiterait vers le Vel' d'Hiv'. Mais voilà, Adolphe n'avait pas prévu que le marchand de ferraille le prendrait par une oreille et le conduirait jusqu'au

Poste de Police. On n'est pas un fin voleur dès le premier essai !

Adolphe est rendu à sa mère sous le régime de la Liberté Surveillée.

* * *

Deuxième affaire. Joseph a quinze ans, est un récidiviste et un maniaque de la fugue. Il se sauve du domicile familial, quand on l'y laisse. Ce besoin de s'éloigner de chez les auteurs de ses jours pourrait s'expliquer. Ces derniers sont des ivrognes invétérés. On le place chez un boulanger. Un soir, il s'enfuit avec la bicyclette du patron. On le retrouve à Chartres. Il est confié à un patronage qui le place chez de braves fermiers dans la Vallée de Chevreuse. Il décide, un matin, de regagner la capitale en taxi. C'est le conducteur de ce taxi qui l'amène au poste de police, car d'après le compteur, 37 fr. 50 sont à payer. Or, le client n'a en poche que 6 fr. 50.

Joseph sera à nouveau confié à un patronage.

* * *

Troisième affaire. Norbert (13 ans) fut arrêté en train de mendier. Il chantait des chan-

sons et tendait une petite main crasseuse. De plus, il gagne souvent sa vie honteusement. On le connaît dans le quartier de la Place Pigalle. Il est même étrange qu'aucune râfle ne l'ait encore saisi... ces râfles pendant lesquelles les enfants sont pris comme des lièvres au collet, tandis que les « séducteurs » ne sont point inquiétés. Ces derniers ont l'âge, eux, d'avoir des goûts particuliers.

— « Ils » me donnaient vingt francs chaque fois, M'sieu.

Le Président :

— Vos parents ? Où sont vos parents ?

— J'en ai pas ! Ma mère est morte à l'hôpital !

Et Norbert ajoute le plus naturellement du monde :

— C'était une fille soumise.

— Où couchez-vous ?

— Ça dépend des soirs, du temps, des saisons... sous les ponts... aux halles.

Le Président :

— A quinzaine pour examen médical.

* * *

L'Affaire 14. L'enfant, en cette affaire, n'est point encadré par les représentants de la force

publique. On n'a tout de même pas osé ça. Le numéro 14 est âgé de treize ans et il est sourd-muet. Il a volé, chez un bijoutier, un réveil-matin, cela pour le compte d'une jeune bande de gosses spécialisés dans les vols à la tire. Sa mère l'accompagne. C'est une femme très pauvre, et qui a, par cela même, beaucoup de mérite à être une brave femme. L'enquête l'affirme. Il faut croire alors, que c'est bien vrai.

Philippe n'entend pas. Il sourit. A qui et à quoi ne sourirait-il pas ? Son état évite au Président de recommencer la semonce de père de famille qui trop souvent s'impose.

* * *

Le numéro 17 voulait absolument se baigner... comme tout le monde (selon son mot). Il a dérobé un maillot de bain dans un marché.

Et puis, il y a encore pendant cette audience sept ou huit voleurs de bicyclettes.

Ah ! aujourd'hui, ce sont de pauvres petits sujets qui n'ont pas le sens de l'originalité !

Jour gris.



Un sensitif

Un sensitif

Les hommes heureux, dit-on, n'ont pas d'histoire.

Il est des gosses qui, eux, ont une histoire, et parfois quelle histoire ! De quels démons, certains sont-ils la proie ? De quel malheur ne vont-ils pas être toute leur vie accablés ? On ne le sait pas. Ils expient, ces petits, les crimes des grands.

Des cœurs patients se soumettent et disent : « C'est une loi douloureuse, implacable autant qu'inévitable. Que peut-on faire contre la souffrance des innocents ? »

Il est des cas où l'on peut répondre, me semble-t-il : « Que peut-on faire ? Apprendre aux grands à être des parents ! »

André aura neuf ans dans trois mois. Il a des membres grêles, un frêle visage de fillette. Né dans un autre milieu, ce visage eût conservé longtemps, pour l'auréoler, de fins cheveux bouclés. Avec ses prunelles d'un bleu pastel de Latour, ses cils de soie d'or pâle, son

nez court et fragile, ses joues potelées de chérubin et sa bouche ronde, il eût tenté Reynolds pour ses têtes d'ange.

Cet ange, pourtant, tel qu'il apparaît à l'œil réaliste, est poussiéreux. Les cheveux mal peignés frisent au dessus de minuscules oreilles, des oreilles bien ourlées et qui ne sont point d'un dégénéré.

A cette place, entre deux gendarmes, ils sont si nombreux, ces gosses infortunés, ces jeunes parias dont les oreilles signent leur origine.

Il est modestement vêtu, mais non pas en guenilles.

La pâleur du visage d'André est cette pâleur uniforme des peaux très blondes et qualifiées de « laiteuses », dans les chroniques de soins de beauté. Ce n'est pas la pâleur des effrayés. Ses paupières ont parfois un imperceptible battement. Ses petits doigts potelés, aux ongles rongés, frémissent, tandis que les paumes de ses mains sont ouvertes en un geste d'abandon.

A ces derniers signes se manifeste un singulier trouble intérieur, un trouble qui n'est peut-être que l'inquiétude habituelle et sombre de toutes les enfances en face de l'insondable problème de la Vie.

L'enfant éduqué reçoit, lui, une explication qui le calme pendant un temps, et, pour oublier, si cela est nécessaire, il a les jeux.

Celui qui a nom : André, nom symboliquement tendre, deux gendarmes l'encadrent. Il est coupable d'un crime. Quelles explications a-t-il reçues ? Quels furent ses jeux ?

Son histoire nous l'apprend.

* * *

Né un soir, d'une mère très jeune et trop faible pour résister longtemps aux exigences d'un époux brutal et alcoolique, il doit, à trois ans et demi, subir les claques fréquentes de celle qui remplace sa mère. Cette dernière veut bien d'un homme, mais non d'un mioche. Pourtant, lorsque l'homme parle de mariage, elle accepte... pour se faire une position... s'pas ? Le ménage... régulier continue d'habiter le logement qui occupe le coin d'une cour d'immeubles de bois, à Suresnes, près de la Seine. Ce logement se compose d'une pièce et d'une petite cuisine. L'homme travaille en usine, la femme également. André, pendant ce temps, est attaché au pied de son lit de fer. Une ficelle le maintient au poignet. Comme un pe-

tit chien en laisse, il attendra là, pendant de longues heures, le retour de ses parents. S'il veut s'amuser, il a deux pommes de terre, une vieille casserole et un manche de cuiller pour taper dessus. La belle-mère ne s'arrêtera point de travailler pour le gosse. Les tournées au bistrot, les séances de cinéma, ce serait trop dur de s'en priver !!! Et puis, les pouponnières, ce n'est pas intéressant. On n'est plus maître de ses propres gosses ! La question de la garde d'André semble ainsi résolue. Si André ne veut pas manger son café au lait, le matin, on lui laisse généreusement le bol près de lui, sur le plancher. Et le drame n'existe vraiment que s'il a dû satisfaire un petit besoin. Résolument, l'éducatrice, toujours comme s'il s'agissait d'un jeune cabot, lui met le nez dedans. Il a pourtant une amie, la chatte. La chatte a sur lui un grand avantage. Elle n'est pas attachée ! Mais elle se couche près d'André. Elle joue souvent avec lui sur le parquet sordide. Elle ronronne sous ses caresses.

L'enfant grandit. Il va en classe. Il sort avec papa et « maman », le dimanche. Il n'est pas trop battu... et on l'emmène parfois au cinéma. Si ce n'était sa sensibilité, tout irait bien. Mais il pleure souvent... et sans raison

apparente. Alors, pour endiguer ce flot de larmes, on le bouscule, on le gifle.

Alors qu'André atteint huit ans, un frère naît. Evidemment, André est témoin de cette naissance. Ensuite, les vagissements du nouveau né troublent son sommeil. Pourtant il l'aime bien. Il va parfois l'embrasser tout doucement, pour ne pas l'éveiller. Quoiqu'il s'agisse de son propre enfant, la belle-mère d'André n'entend point se gêner davantage pour ce bébé, qu'elle ne le fit pour ce dernier... surtout lorsqu'il s'agit d'aller au cinéma. Alors, c'est André qui, tous les samedis soir, et beaucoup d'autres soirs, chaque semaine, doit rester pour garder le petit frère. Il tient, tout d'abord, son rôle très sérieusement. Il le berce quand il pleure trop fort, ou il le prend sur ses bras. Il le couche auprès de lui dans son lit voisin du berceau... cela si papa et maman tardent trop à rentrer.

Un jour, que se passe-t-il chez cet enfant sensible, hypersensible faudrait-il dire, et frustré depuis longtemps de ses sorties habituelles? Enigme angoissante, faite pour passionner psychologues, moralistes et psychiâtres. Que se passe-t-il?

Le poupon pleure, crie. André va chercher

dans l'évier la cuvette dans laquelle on lave les légumes... et les mains. Il l'emplit d'eau et la porte dans le berceau du bébé. Maintenant ce dernier par la nuque, il lui plonge la tête dans l'eau. Puis, après avoir recouvert le tout d'une serviette de toilette, il s'enfuit.

Il est neuf heures du soir. A minuit lorsque les parents d'André rentrent, le poupon a cessé de vivre.

On recherche André. On le retrouve aisément. Il erre sur les bords de la Seine. Il avoue tout de suite et il ajoute :

— J'en avais assez de garder mon petit frère pendant que papa et maman étaient au cinéma!

* * *

Les face-à-main de Dames d'Œuvres sont braqués sur ce jeune monstre capable de noyer cyniquement un bébé en maillot!

Le Président, ses Assesseurs, le Substitut, n'ont cependant pas le visage sévère des « grands jours ». Cette affaire est pourtant d'importance et faite pour une Chambre Correctionnelle. Non! Personne n'a le visage des grands jours. Cet enfant est frêle, si frêle! On le veut malgré soi, malgré lui, malgré tous et

toutes, irresponsable. A Fresnes, on le sait, il n'a cessé de demander à l'aumônier :

— M'sieu l'Aumônier, dites, c'est-il vrai, mon petit frère qu'il est mort ? Je ne le verrai plus ? C'est qu'il était bien ennuyeux, ce soir-là ! Qu'est-ce qu'on me veut ? Qu'est-ce que l'on va me faire ? Mes parents, qu'est-ce qu'ils disent ?

Les psychiatres déclarent que, malgré sa grande émotivité, il ne peut être considéré comme un débile mental. Ces Messieurs usent de grands mots scientifiques. Animés de louables intentions, ils entendent atténuer le plus possible, la rigueur de leur examen par des phrases qui sont bien près de prouver l'impuissance de la science au nom de laquelle ils parlent.

Qu'importe, André n'est pas un fou. Un témoignage, celui de la concierge dont la voix ressemble à celle d'une marchande de sardines, aux Sables d'Olonne, a, semble-t-il, beaucoup plus d'importance :

— Mon Président, je peux pas dire du mal de ce petit. Je n'en ai pas à dire, rapport à ce que c'est un enfant qu'il était facilement épouvanté !! Il était docile, mon Président, comme une agnelle. Y a des gosses que vous n'auriez

pas laissé comme ça à garder leur frère presque tous les soirs !!! Mais, il y a pas d'erreur, il était trop sensible. Même que c'est pas croyable. Tenez, son père avait l'habitude de noyer les chats de leur chatte dans un vieux baquet, dans la cour. Tous les autres gosses, ça les faisait rigoler, eusses, et ils étaient tous là, les garnements ! Et bien, le petit André y s'est sauvé jusqu'à ma loge. Et qu'il chialait (faites excuse, mon Président). Il pleurait que je veux dire et que je pouvais pas le consoler !!! Ça y avait fait de l'effet au même, quoi ! C'est mon idée ...

* * *

Le père sera déchu de l'autorité paternelle. Le couple n'aura aucune réaction en apprenant la sentence. On pourra le croire assommé par les événements. Ceux qui sont avertis de la psychologie de cette catégorie de la race humaine connaissent cette attitude : l'inertie des imbéciles.

André sera confié à un patronage. Dans ce patronage, il restera jusqu'à sa majorité. Peut-être là donnera-t-on à son esprit des explications sur la vie... et sur la mort. Comme il aura une conscience à former, peut-être lui ensei-

gnera-t-on une morale. Ensuite, quand il en sortira, cette conscience sera meublée et sans doute bien lourde pour... un sensitif !

Un spécialiste

UN SPECIALISTE

Julien dit « Ju-Ju », est un voleur de bicyclettes. Il n'a que treize ans et demi. Il est plus malin qu'un gars de dix-huit ans. Dès qu'une bicyclette semble abandonnée pour un temps par son propriétaire, il saute habilement dessus et la conduit chez un acolyte de vingt-cinq ans. Ce dernier la maquille et la revend.

Il arrive à Ju-Ju d'être surpris par le propriétaire de la bécane, au moment de mettre les pieds aux pédales. Alors, il s'explique tout en plissant un petit nez écourté et taché de grains de roux :

— Faites excuse, M'sieu. C'était pour voir comment qu'il fonctionnait, l'instrument ! J'allais la rapporter. C'était histoire de rigoler. Ah ! elle est belle !

Souvent ça prenait. Mais, un jour, ça n'a plus pris du tout, parce qu'un agent a suivi Julien jusqu'à l'arrière-boutique du « maquilleur ». Ju-Ju vient donc de connaître la cellule. Il n'a pas l'air effrayé. Il n'est pas étonné

non plus. C'est le risque du métier et il est probable qu'il y retournera d'autres fois. Il y a longtemps qu'il est un enfant errant sous les tables, les comptoirs de bistrots. On ne prit jamais garde au mioche et le mioche eut des oreilles attentives. Son éducation, il la fit tout seul, en rendant des services aux grands.

Julien fut conduit en prison parce que l'on ne pouvait pas faire autrement. Il est sans famille. Sa mère l'a conçu en un premier moment d'ivresse après quelques heures passées au Bal Bullier. Elle ne revit jamais le partenaire de cette première nuit d'amour (si l'on peut dire). Elle accoucha à l'hôpital. Ses entrailles de mère s'émurent pour quelques mois. La venue du second amant annihila ses sentiments maternels. Elle oublia Julien chez sa logeuse. En l'hôtel meublé où elle servait comme femme de ménage, on ne la revit pas non plus. La logeuse garda Julien, l'on ne saurait dire pour quel usage. Elle espéra recevoir des secours de bonnes œuvres et de l'Assistance Publique. A cinq ans, Julien commença de distribuer pendant toute la journée, à un carrefour balayé de courants d'air, les prospectus de cette mère adoptive, qui s'improvisa cartomancienne. Un jour, la logeuse tourna, en vé-

rité, et pour elle-même, un neuf de pique. Elle mourût, laissant Julien à des voisins qui s'intéressèrent à ce gosse visiblement très débrouillard.

Ces derniers, dans les foires, tenaient marchandises sur tréteaux. On dut mettre Julien en classe pour le principe et pour n'avoir pas d'ennuis. En réalité, il aida le plus souvent ces forains dans leurs affaires.

— Un jour, M'sieu le juge, j'en ai eu marre. Je me suis en allé ! Je voulais plus turbiner pour des gens qui m'achetaient même plus de godasses !

— Mais ils vous nourrissaient bien ?

— Des fois !

Julien n'éprouve aucune timidité. Il sourit, fronce son petit nez écourté. De temps en temps, il relève la peau du front pour chasser une mèche de ses cheveux roux qui semble rebelles, ou bien il se gratte le menton.

Un Avocat, un Délégué, une Assistante Sociale n'entre pas dans la salle d'audience sans qu'il tourne vers la porte ses prunelles moutarde et très mobiles.

— Continuez, insiste le Président, et regardez-moi. Vous ne semblez pas du tout, mon

enfant, vous rendre compte du lieu où vous êtes.

Assurément non ! Et l'on serait curieux de savoir ce que Ju-Ju vêtu des classiques vêtements trop larges et troués des petits vagabonds, Ju-Ju à la tignasse embroussaillée, répondrait si le Président avait l'inconscience de lui demander, comme le fit quelques jours auparavant, un juge qui le remplaçait, un juge animé (le pauvre !) de bonnes intentions : « Voyons, mon petit, votre conscience ne vous reproche-t-elle rien ? »

Ju-Ju a treize ans et demi. Il est au banc d'infamie, une place qu'il est certain de retrouver, car s'il ignore le mot : conscience, il sait le danger que, dans sa vie, il courra toujours. Des lueurs de spirituelle insouciance, éclairent parfois son regard où l'on pourrait lire :

— A chacun sa vie... s'pas ? L'existence, on la fait pas ! Peut-être que si j'étais né vers la Plaine Monceau, au lieu de venir au monde à l'hôpital, je ne serais pas pareillement spécialisé ! »

Le Président enchaîne :

— Après avoir quitté les forains où êtes-vous allé ?

— Avant de me spécialiser (*sic*)...

Le Président, ironique :

— Dans le vol des bicyclettes.

— Oui ! Avant je faisais des sauts périlleux !

Il ajoute précipitamment :

— Devant les cafés.

— Quoi ?

— Des sauts, M'sieu le juge, aux terrasses des cafés, pour amuser des gens. Alors, y me donnaient des sous.

— Où couchiez-vous ?

— Ça dépendait. Sous les ponts, ou bien aux halles. Aux halles, c'était pas toujours rigolo parce qu'y fallait que j'y aide à transporter les légumes des fois, et ça rapportait pas gros.

— Comment avez-vous connu cet individu qui vous faisait dérober les bicyclettes ?

— Une fois, à une terrasse de bistrot. Il m'a dit : « T'as de la cervelle, mon fiston, j'te couche, je te nourris, je te paie. C'est la fortune... y a pas d'erreur !

— Est-ce avec cet homme que vous avez eu des rapports spéciaux, car l'examen médical révèle que...

— Non ! Non ! M'sieu, mais avec d'autres.

— Ils furent nombreux ?

Il essaie de se souvenir.

— Je ne pourrais pas dire combien. C'était des Messieurs chic, bien habillés et qui sentaient bon.

On dirait qu'il est ingénument fier de telles relations.

— Vous ne vous rendez pas compte de ce que vous faisiez, petit malheureux !

La réponse de Ju-Ju est immédiate. Elle lui paraît indiscutable :

— Ils me donnaient 20 francs chaque fois, M'sieu le Juge.

Le Président se contente de soupirer. La candeur de Ju-Ju peut-elle ressembler à celle d'un enfant ordinaire, d'un enfant normalement élevé ?

Il est interrogé sur ses goûts. Aimera-t-il à travailler la terre ?

La terre ? La campagne ? Pour ce titi de Paris, c'est bien loin !

— J'aimerais faire de la mécanique, M'sieu le juge. J'aime bien bricoler.

Et le sourire est franc.

— Bien ! On va vous envoyer en un patronage où vous apprendrez les travaux mécaniques.

Il semble que le regard de Julien, un regard de jeune lévrier très expressif, s'exclame :

— Je m'en tire pas si mal, si ousqu'on m'emmène je peux bricoler. C'est bien rare alors si j'y trouve pas une spécialité.

A chacun sa personnalité, n'est-il pas vrai ?

Un taciturne

UN TACITURNE

C'est grande première. On se presse à la Salle d'Audience. Le huis clos n'existe pas pour les avocats, les gens d'œuvre, les magistrats, les amis des avocats et les amis des gens d'œuvre et ceux des magistrats... et les amis des amis...

Pour ceux qui ont sucé avec le lait de leur nourrice les préceptes qui enseignent à vénérer les auteurs de leur existence, le spectacle sera de choix. Un enfant de dix ans a tué son père.

Le box du criminel est vide. Comment va-t-il apparaître, ce jeune monstre, capable d'un tel geste ? C'est, à n'en pas douter, un anormal, un dégénéré.

On croit beaucoup aux causes héréditaires ou pathologiques. On n'a pas tort. Beaucoup de ces enfants sont des « heredos », ils se montrent hyper-nerveux, maniaques. Mais il faut voir en certains actes, me semble-t-il (et c'est beaucoup plus navrant) le résultat d'une

obscur réaction de l'intelligence de l'enfant, une désolante révolte contre une existence contraire aux nécessités de sa condition de jeune animal en croissance. Quoi qu'il en soit, cette affaire criminelle met en relief un tel résultat.

* * *

— L'Affaire 18... vient d'appeler l'audien-
cier.

Les lampes vertes rendent blafardes les faces des trois juges. Le lustre du plafond, malgré ses imposantes boules opaques, projette une lumière livide... livide comme un visage dont le sang, soudainement a fui. Le silence s'est étalé comme le souffle d'un oiseau de proie. Est-ce d'un tel silence que se dégagera la sentence d'une Société organisée, et devant se protéger des conséquences regrettables d'une rage de gosse. Oui ! par une dérision habituelle, on va, une fois de plus, en face du pompeux appareil donné à la justice des adultes juger selon un esprit d'homme du geste d'un enfant !

Le voici. Petit, malingre, bras ballants, les épaules pendantes, la poitrine creuse, de grandes oreilles décollées. Il semble déjà porter sur son dos arrondi le poids entier de l'implacable Misère. Il s'appelle Fernand.

Fernand eut un père. Tous ceux que l'on trouve en ce lieu ne peuvent pas en dire autant. Fernand eut un père et fut reconnu par lui.

« Voyez-vous, ne manqueront pas de conclure les mauvais caractères, faites votre soi-disant devoir et comme récompense suprême : v'lan ! On vous bousille ! »

Fernand a les yeux bleus, d'un bleu délavé. Et de ces yeux, il ne se dégage qu'une expression d'abandon propre à l'espèce bovine transportée en chemin de fer.

— Comment, petit malheureux, avec les quelques pièces de monnaie trouvées dans la table de nuit, vous êtes allé, votre crime achevé, au cinéma ! Puis, comme d'habitude, vous êtes rentré vous coucher !

Son avocat, tout à l'heure, ajoutera :

— Oui ! Fernand est allé ensuite se coucher dans son habituel réduit. Car, il faut savoir que Fernand n'avait pour dormir qu'un grabat près du tas de charbon dans une sorte de cellier humide. Ajoutons que c'était le domaine de Fernand, son refuge, le plus secourable des lieux. Il s'y enfermait lorsque le soir, son père qui titubait, avait « le vin mauvais », comme disent les commères dans la cour qu'il

habite. Et ces soirs-là étaient fréquents. Recroquevillé en son petit coin familial, il entendait, transi de peur, les menaces effroyables de l'ivrogne, lesquelles se résumaient toujours par ces mots, en face de celui qui se trouvait sur son chemin : « J'aurai ta peau ! Je te piquerai ». Il savait, Fernand, qu'à ce moment-là, le père sortait son couteau d'une main mal assurée. Combien de fois le jeune corps grêle fut-il mouillé de sueurs ? Combien de fois se mit-il à grelotter de crainte pour sa mère qui osait, elle, tenir tête à cette brute ?...

« Pendant combien d'années, l'oreille à la cloison essayait-il de percevoir et s'expliquer ce qui se passait ensuite, dans le lit commun de ses parents où tant de fois n'entendant plus rien, il avait cru qu'enfin « le père » avait assommé Maman. Exténué, un lourd sommeil s'emparait de lui. Le matin, il s'éveillait tout pâle ».

En vain, le substitut du Procureur avait-il auparavant pris un œil mauvais (la cause cette fois-ci en valait la peine). Et s'était-il écrié avec une éloquence inutile :

— Que l'on n'aille pas cette fois-ci prétendre que cet enfant a agi sans discernement. Il a longuement, monstrueusement mûri son acte.

Non seulement il attendit un soir que son père rentrât ivre...

Il est à croire qu'il ne dut pas attendre longtemps.

« ...et que sa mère se trouvât absente, pour décharger quatre balles d'un revolver dérobé chez un voisin, revolver qu'il avait caché dans le tas de charbon, pour décharger quatre balles, je dis bien, sur son père endormi. Je demande pour ce jeune criminel pleinement conscient de ses actes, que le Tribunal abandonne tout sentiment d'indulgence, car l'on ne peut pas prétendre que cet enfant n'est pas coupable ».

Et les paroles du défenseur de la Société s'étaient éteintes !

Fernand, selon les voisins, est un enfant peu communicatif. Le quartier Mouffetard où il habite, le connaît mal.

Quand il s'agit des parents, les témoins sont, eux aussi, peu communicatifs. Ils sont réticents, ne veulent point trop en dire, car un mauvais coup, disent-ils, est vite reçu !... Mais ils laissent entendre « que le père buvait, et que la mère en prenait un peu. L'homme n'aurait pas été mauvais quand il était sain,

mais quand il était plein, fallait mieux l'éviter... »

Et ils finissent par ajouter :

— Avec lui, quand il était comme ça, c'était toujours des menaces : « Ouste, ou j'te pique ».

Une vieille au bon sens et au courage plus éclatant que celui des autres, ajoute :

— Il avait beau y être habitué à ces menaces, j'ai idée que ça lui faisait de l'effet, au petit !

— Le père et la mère s'entendaient-ils bien ?

— Des fois... même que c'était bien évident que leur dispute de gens saouls, ça finissait dans le plumard, sauf votre respect, M'sieu le Juge.

— L'enfant allait-il en classe ?

Le maître d'école convoqué, dit qu'il le voyait rarement... qu'il paraissait taciturne.

Le Président demande à l'accusé :

— Pourquoi n'alliez-vous en classe qu'irrégulièrement ?

— J'avais pas toujours des souliers.

C'est vrai. Il était souvent pieds nus.

La mère aussi est convoquée. D'ordinaire c'est un instant créateur d'émotion. Une

femme est confrontée avec son enfant meurtrier de son mari.

Elle entre, corps informe dont la tête porte un toquet de veuve en crêpe jauni. Il provient, ce toquet, à n'en point douter, de l'arrière-boutique d'une marchande à la toilette. On se demande comment elle put dénicher ce reliquat. Elle dut s'y acharner pour avoir la figure de l'emploi.

Fernand ne tourne point les yeux vers sa mère. La mère évite de regarder son enfant. Il semblerait pourtant que les mains de l'enfant eussent un léger frémissement. Puis rien.

Des magistrats parlent, discutent. Une femme a les mains sur le ventre proéminent, une mère, dont le nez n'est rouge que de larmes. Cette mère affirme « que son époux n'était pas si méchant homme qu'il en l'avait l'air, mais que le mioche, il ne disait jamais rien, lui, parce qu'il était un peu sournois ! »

Le maître d'école aussi a dit : « C'était un taciturne ! »

Le procès se poursuit pendant de longues heures.

Le visage du prévenu blémit. On sent que les forces de l'enfant l'abandonnent. Le Président, humain, envoie chercher le sandwich

qu'il avait dans son cabinet pour son propre dîner.

Le médecin psychiatre expose ensuite, en un long rapport l'entière responsabilité du prévenu. Fernand n'est pas un débile mental.

A neuf heures, le soir, le Taciturne, le sournois petit, sait... enfin, qu'il sera expédié vers une Maison d'Education Surveillée, vers l'un de ces endroits où chaque détenu doit avoir un ou plusieurs... crimes... contre adulte à se reprocher...

Et, en le voyant s'éloigner, suivi des gardes, tandis que la salle d'audience se vide, il me revient à l'esprit ce mot de Léon Bloy : « Job dont on célèbre la patience a maudit sa mère, il y a quatre mille ans ! »

Alors, que pouvait donc attendre la Société d'un enfant désespéré ?

Une tragédienne

UNE TRAGÉDIENNE

De récents décrets-lois font que, les mardis, les jeunes vagabondes arrêtées, sont conduites au Président du T.E.A., non plus en salle d'audience, mais derrière, en Chambre du Conseil.

Une table longue, un tapis vert, des magistrats revêtus de leur manteau de dignité, des dossiers aux couleurs tendres, des encriers, des registres, un médecin psychiatre, quelques dames d'œuvres, des Assistances sociales, des murs blanchis à la chaux, un lustre fait de trois boules blafardes pareilles au jour qui transparaît par deux vasistas. Tout va se passer à huis clos.

C'est devant une table semblable à celle-ci que les jeunes filles bien élevées et préservées du mal viennent, un jour, elles aussi. Mais c'est pour se marier. Les salles de Mairie sont à peu près semblables à cette Chambre du Conseil. Le Maire et ses adjoints ressemblent fort à Messieurs les magistrats tout de noir vêtus et

d'âge respectable. Il n'est pas une noce où certaines belles-mamans n'aient quelque analogie avec des Dames de Patronage : même regard inutilement affirmé, mêmes gestes dominateurs, même soupir amèrement protecteur. Une jeune fille se marie !

* * *

Elle est longue et fine la jeune personne que les gardes ont beaucoup de peine à maintenir. Son corps ondule et se tord comme un reptile qui résiste au charmeur. Elle crie, secoue rageusement des boucles brunes sur une nuque dégagée, menace de se laisser choir ou de s'enfuir jusqu'à la Seine proche afin de s'y jeter.

Les gardes, moustaches en parenthèses, de chaque côté des narines, prunelles rieuses, ont des fronts perlés de sueur. C'est un après-midi de juin. Et ils ont besoin de tous leurs muscles, les gaillards, pour résister aux nerfs insoumis de cette future fille soumise.

— Lâchez-moi ! Je veux qu'on me lâche !

Et ce sont des cris d'égorgée. Le visage crispé, les yeux sans larmes, elle est plus calme, enfin, lorsque traînée jusqu'à la table, elle se trouve en face du Président impassible. Elle a même le souci de rétablir l'ordre dans ses vête-

ments et de tendre sur sa hanche menue et ronde les plis qui nuisent à sa ligne. Ses pieds sont nus dans des chaussures de cuir blanc et ajouré. La cheville est fine.

La voix du Président tonne :

— En voilà des façons ! Vous devriez vous rendre compte que vous ne faites qu'aggraver votre cas !

Les traits de la jeune fille se tendent. Elle a une jolie frimousse brune. D'une voix de contralto, elle affirme :

— Je faisais pas la prostitution.

Le Substitut insiste :

— On vient de la trouver avec deux hommes, dans un lit !!!

De légers sourires s'appliquent comme une buée sur tous les regards masculins.

Le Président enfle la voix :

— Vous avez quinze ans. Vous avez déjà été arrêtée. Vous êtes déjà venue ici. Et cela ne vous a pas suffi. On vous retrouve en pleine débauche.

— Je ne fais pas la prostitution, mon Président.

Ce « mon Président » ratifie sa particularité de récidiviste. Elle connaît les lieux. Elle poursuit :

— J'ai travaillé. Je ne travaille plus parce que depuis six mois j'ai un ami sérieux.

— Qui est cet ami ?

— Je ne peux pas dire son nom parce que c'est un homme bien (*sic*) et qui a des enfants et tout.

Soudainement, elle se précipite vers la porte en criant à gorge déployée :

— Je ne veux plus vivre ! Je veux en finir !

Les gardes se précipitent. Elle se tord, se raidit. Il semble qu'elle pleure enfin, et entre de profonds hoquets l'on distingue ces paroles :

— D'abord, c'est parce que je suis enceinte.

Le Président s'écrie :

— Assez ! Je connais ces larmes de crocodile et ces façons. Tenez-vous immédiatement tranquille.

Ramenée vers les juges, et les mains libérées de la poigne des gardes, elle crispe en boule ses doigts potelés.

— Je suis grosse, mon Président, et le jeune homme de qui je le suis y se mariera avec moi. Lâchez-moi. Il me l'a dit ou ma mère me reprendra.

— Vous avez encore un autre ami. Voyons ce dossier plus à fond.

Le Président ayant fouillé le dossier de la

récidiviste, fait entendre d'une voix sévère :

— Votre mère est complice. Il ne s'agit pas de vous ramener chez elle.

— Ma mère est ?... Comment dites-vous, mon Président ? Pas ma mère ! Non, pas ma mère !... Le jeune homme m'épousera, lâchez-moi !

Le Président :

— Mais, et ces deux hommes avec lesquels on vous a trouvée ?

— C'étaient pas des clients, mon Président.

— ??? !!!

— C'était pour mon plaisir.

Et ses prunelles froides jettent un défi de jeune panthère en face de l'insistance d'un dompteur.

« A ça aussi, je n'ai donc pas droit » semblent dire sa nuque dressée, sa jeune poitrine agressive et son pied droit qui frappe le sol.

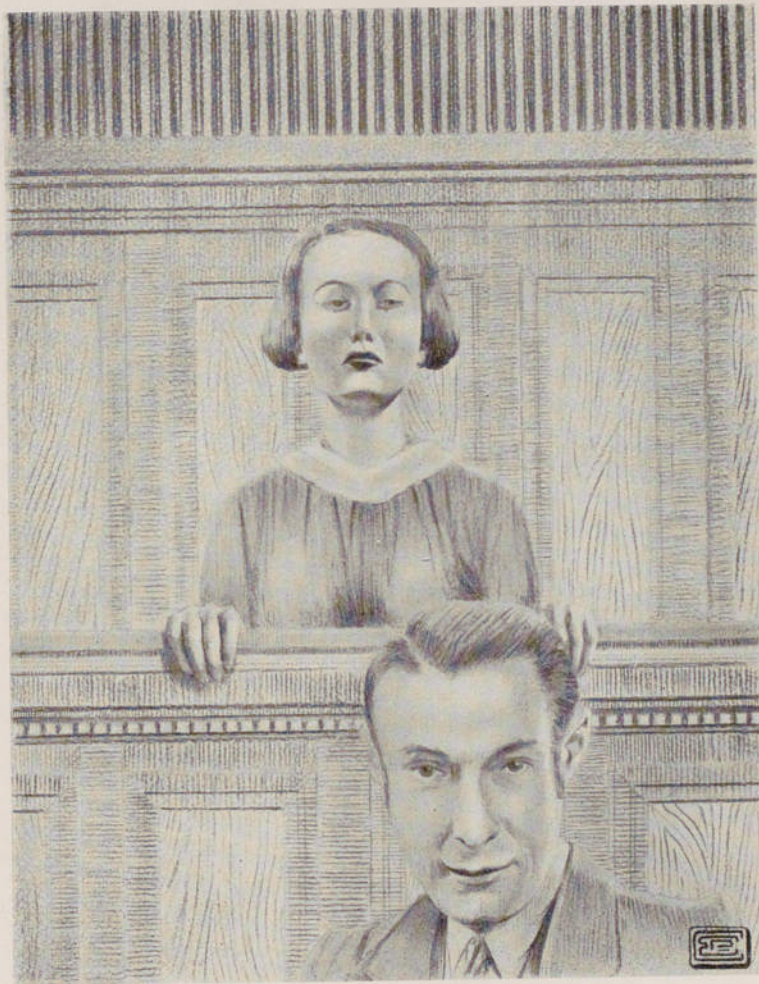
Le Président :

— A Fresnes ! On ne joue pas ici la tragédie. On verra ce que l'on fera de vous lundi. A une autre.

A nouveau recommencent les cris, les gémissements. A nouveau c'est le tableau des deux gendarmes essayant de maîtriser une petite démonsse qui se tord désespérément.

Mais ces deux mâles ont raison d'elle. Ils vont la hisser dans la voiture cellulaire.

Pendant ce temps, deux autres mâles ont les mains vides. Mais ils sont libres, eux... pour leur plaisir.



Le fiancé

Le fiancé

LE FIANCÉ

La scène, cette fois-ci, se passe, dirait un librettiste, en la 14^me ou 15^me Chambre Correctionnelle, autrement dit au Tribunal pour Enfants et Adolescents, ce Tribunal où la justice des adultes entend bien, tout son appareil en bannière déployée, montrer aux enfants des hommes, qu'on ne naît point sans risque et punition de parents indignes.

Une jeune fille au front altier, est là, dans le box des accusés. Une poitrine opulente, et une ceinture alourdie par une grossesse visible, la vieillissent. On lui prête dix-neuf ou vingt ans. On sait qu'elle en a dix-sept. Sa bouche charnue aux plis volontaires, n'est pas sans beauté. De saillantes pommettes lavées par des larmes récentes, luisent.

Derrière elle, deux gardes sont assis, placides.

Le regard du Président, avant même d'avoir consulté le dossier, rencontre la taille épaisse :

— Ne restez pas debout. Asseyez-vous.

Elle s'est assise. L'on ne saurait dire ce que fixent ses prunelles grises, au dessus des silhouettes des trois magistrats. Elle pose une main aux gros doigts ronds sur le montant du box. Au frémissement qui crispe par instant les phalanges épaisses, on devine son degré de révolte.

En face d'elle le Substitut s'efforce d'avoir un visage sévère et convenant à son rôle. Pour quel réquisitoire est-il là ? La raison aurait des difficultés à le dire. Il est là, pourtant. C'est un fait. Il est là, comme cette fille, mère future, coupable déjà, on le sait, avant de découvrir quoi que ce soit de son dossier, de n'avoir pas vingt et un ans.

Le Président a pris rapidement connaissance de l'enquête de la Police Judiciaire. Il fait une moue significative.

— Mauvais renseignements ! Voyons ! Vous vous appelez Emilienne. Vous étiez serveuse dans un restaurant. Vous gagniez bien votre vie. Mais vous avez préféré mener une existence qui vous semblait plus agréable. Alors, on vous a surprise en un joli métier. Vous n'avez pas honte ? Que faisiez-vous près de cette station de métro où l'on vous a arrêtée ?

Comme Emilienne se tait, il poursuit :

— Et pourtant, un homme voudrait vous épouser, c'est celui avec lequel vous vivez.

A cette allusion, sa main se crispe rageusement. Elle voudrait parler, mais un léger mouvement de sa nuque épaisse exprime combien pénible est pour elle le sentiment de son impuissance.

A lui seul, il est un cri de haine et de mépris à l'égard de tous ceux qui l'oppriment.

Ce geste ne passe point inaperçu du Président :

— Je n'aime pas ces manières. Si vous tenez à rester encore quelque temps à Fresnes, vous n'avez qu'à continuer. Le séjour que vous venez d'y faire ne vous suffit donc pas ?

Un silence. On entend au loin, sur le quai de la Seine, le bruit assourdi de la ville, ce bruit de la ville qui coule parallèle à l'eau du fleuve : même force à l'implacable rythme.

Le Président continue :

— Ah ! Vous voulez montrer votre nature récalcitrante. Je vous répète que vous avez tort.

Et, s'adressant aux gardes :

— Que l'on fasse entrer le dénommé X...

Comme témoin, à la barre, avance un homme brun, d'une trentaine d'années, taille

moyenne, mise soignée et voyante, un certain tangage significatif dans la démarche, une assurance de beau mâle de faubourg.

Devant le Président, il incline le buste avec une attitude d'ostensible respect.

— Monsieur le Président !

Sa voix est grasse. Elle vient d'une gorge râpeuse, mais elle se fait volontairement soumise, humble. Le personnage est adroit. A toutes les questions du magistrat, il répond avec un mielleux respect. Une tendance dans son langage, à faire de l'e muet un é ouvert affirme son origine italienne.

— Ma mère, oui ! Monsieur le Président, elle était italienne. Moi, je suis français. J'ai fait mon service militaire en France.

— Votre métier ?

— Courtier en bijoux... fantaisie, Monsieur le Président Vous savez, ces bijoux...

— Vous vivez avec...

— Ma fiancée, oui, Monsieur le Président. Si elle veut être raisonnable et ne plus me tromper, je l'épouserai tout de suite !

Le ton est presque pleureur.

L'homme brun se tourne vers le box des accusés et jette vers Emilienne le plus enveloppant des regards veloutés. Celle-ci ne lui donne

à contempler que son profil au menton relevé avec défi.

Le Président s'adresse à l'accusée :

— Vous ne pouvez donc avoir une autre attitude ?

L'industriel fiancé ne se décourage point.

— Voyons, ma petite Emilienne. Tu sais bien que je vais te pardonner.

Une fois de plus, la détenue voudrait parler. Mais elle sait, car son front vaste n'est pas l'indice d'une absence de cervelle, elle sait que pour elle d'une part est le danger appelé : la Justice, et de l'autre le danger non moins grand de son souteneur. Alors, les dents serrées, elle se tait.

A cette mère lourde d'une jeune vie, on n'épargne pas les ennuis ! Pendant ce temps, je sais des futures mamans qui comprennent leur rôle en artistes et vont dans les musées contempler la beauté plastique pour que leur enfant soit beau.

— Votre cas, poursuit le Président, ne permet pas d'autre solution. Vous êtes enceinte, et de plus, malade. Il ne s'agit pas de mariage.

Le « fiancé » feignant la surprise :

— Elle est malade ?

— Oui, Monsieur. Nous avons reçu le rap-

port du médecin après vous avoir convoqué. Donc, elle sera soignée et son enfant naîtra. Ensuite, on verra, ...A une autre affaire.

Les gardes se lèvent. Emilienne, pesante, se lève. Tandis que l'audiencier appelle un nom, l'homme aux hanches qui tanguent, fait entendre :

— Puis-je embrasser ma fiancée, Monsieur le Président ?

Avant même d'avoir reçu une réponse, il s'incline vers Emilienne. Au lieu de se prêter à son embrassement, cette dernière lui crache d'une voix sourde, mais qui se déchire comme une toile trop tendue :

— Maquereau !

Reine de Beauté

REINE DE BEAUTE

Un visage pâle comme les cheveux décolorés, un visage avec d'immenses yeux bovins aux cils bleuis, peu de nez, peu de bouche, un visage transi sur un cou translucide.

Comment est-elle venue là, cette biche effrayée ?

Autour des prunelles, on voit que roulent des larmes. Les lèvres frémissent. Elles s'entr'ouvrent ne laissant échapper aucun son.

La jeune fille occupe une chaise, devant la table, dans la Chambre du Conseil. On lui dit de s'asseoir tant elle donne l'impression d'une plante fragile et bousculée par les événements.

Elle porte sur sa robe une blouse blanche, une blouse de manucure, de masseuse d'institut de beauté, à moins que ce ne soit une blouse d'infirmière. Les manches sont retroussées au-dessus du coude. Pourquoi cette tenue ? Sans doute, fut-elle arrêté ainsi. Ainsi se présente-t-elle devant l'appareil de la Justice.

Le Président occupé à rédiger une ordonnance ne l'a pas encore regardée. Les deux longues et larges manches de sa toge frémissent elles aussi, mais comme les ailes frôleuses d'un aigle redoutable. Les deux assesseurs, silencieux, sont également malgré l'apparente bonhomie de leur face d'honnêtes pères de famille, deux sombres figures pour cette blancheur tombée ici, l'on ne saurait pressentir par quel démoniaque tour de prestidigitacion.

Les gardes, assez loin d'elle, sont placides. Le médecin psychiatre caresse sa barbiche méphistophélique et son regard averti s'éclaire de tendresse. Le Président lève le front.

— Comment vous appelez-vous ?

Les lèvres s'entr'ouvrent, mais la voix vidée émet des sons blancs. On distingue pourtant, avec difficulté :

— Janine.

— Défaites ces manches retroussées. Voyons !

Ses gestes sont tremblants, maladroits. Sa pâleur devient extrême. On la sent prête à défaillir. Le Président dont l'expérience est grande et la psychologie nuancée, poursuit avec une ferme douceur :

— Comment, mon enfant, en êtes-vous arrivée là? Dites-nous cela.

Il baisse les yeux, consulte un rapport, et plonge un regard pénétrant dans le regard anéanti qui ne se dérobe point :

— Vous vivez avec un triste individu et qui de plus, vient de vous contaminer. Allons! Allons! Remettez-vous. Nous ne vous voulons pas de mal. On va vous soigner.

—

— Vous le saviez que cet homme était malade ...et ce qu'il voulait de vous?

—

— Comment l'avez-vous connu? Voyons! Et quel est son métier exact?... Oui! Il est danseur mondain et attaché à un établissement appelé « l'Hirondelle », un cabaret de nuit où vous êtes entraînée. Je sais tout cela, mais je veux que vous parliez. Cet individu exige encore autre chose de vous. Depuis quand vivez-vous avec lui?

On entend enfin, une voix devenue rauque :

— Trois mois.

— Quel âge avez-vous? Où sont vos parents?

— Je n'en ai plus. Je n'ai qu'une tante avec laquelle je vivais avant de venir à Paris.

— Pourquoi êtes-vous venue à Paris?

Un long silence. Les paupières bleues se sont refermées sur le regard. Pour emprisonner quelle vision, pour découvrir quelle image dans le souvenir? Elle ouvre les yeux et avec l'assurance lamentable d'un monarque déchu, elle laisse tomber :

— J'ai été Reine de Beauté!

— Où?

— A Nice.

Reine de Beauté! Gloire subite et éphémère. Gloire qui rend un son de grosse caisse d'orchestre de jazz.

Fleurs, sourires, pantins lubriques, mirage d'une toile de fond paradisiaque derrière laquelle stagne une mer de désespoir, où bientôt hurleront le dégoût, la haine et la douleur. Lumière fulgurante, astre d'un jour suivi d'une sombre et gluante nuit. Idole d'une foule capricieuse, puis idole renversée dans le repaire aux commerces louches. Déesse devenue esclave pour les vices du troupeau humain.

Il est facile de se représenter ce que vient de revoir, en fermant les yeux, la petite Janine.

Par quelle échelle est-elle descendue de son piédestal en carton-pâte? Elle n'eut pas à descendre. Elle a été foudroyée.

Trois mois! Il fallut trois mois pour qu'elle rencontrât un danseur mondain au pelage noir et lustré, et pour qu'elle devint entraîneuse, et le reste.

Rassemblant ses forces, elle demande avec une brusque ingénuité :

— Ai-je fait quelque chose de répréhensible, Monsieur?

Sans répondre directement, le Président enchaîne :

— On va vous soigner. Votre tante ensuite, vous reprendra, sans doute.

Janine s'affole.

— Oh! Non! Monsieur. Je ne voudrais pas retourner chez ma tante!

— Pourtant, mon enfant! Enfin, attendons, l'on va vous soigner. Comprenez bien que, malade, vous êtes un danger!

— Je ne veux pas retourner chez ma tante! Mon ami avait dit qu'il m'épouserait, mais...

Elle hésite et ajoute :

— Il ne l'a pas fait car il n'a pas d'argent et sa famille ne veut pas lui en donner. C'est un jeune homme de famille.

Le Président se tourne vers l'un de ses assesseurs et dit à mi-voix :

— Encore un jeune homme qui fera bien

de sortir de là... d'autant qu'il est malade.

S'adressant à Janine, il poursuit.

— Ne pleurez plus. On va vous conduire à Fresnes. Vous y serez très bien.

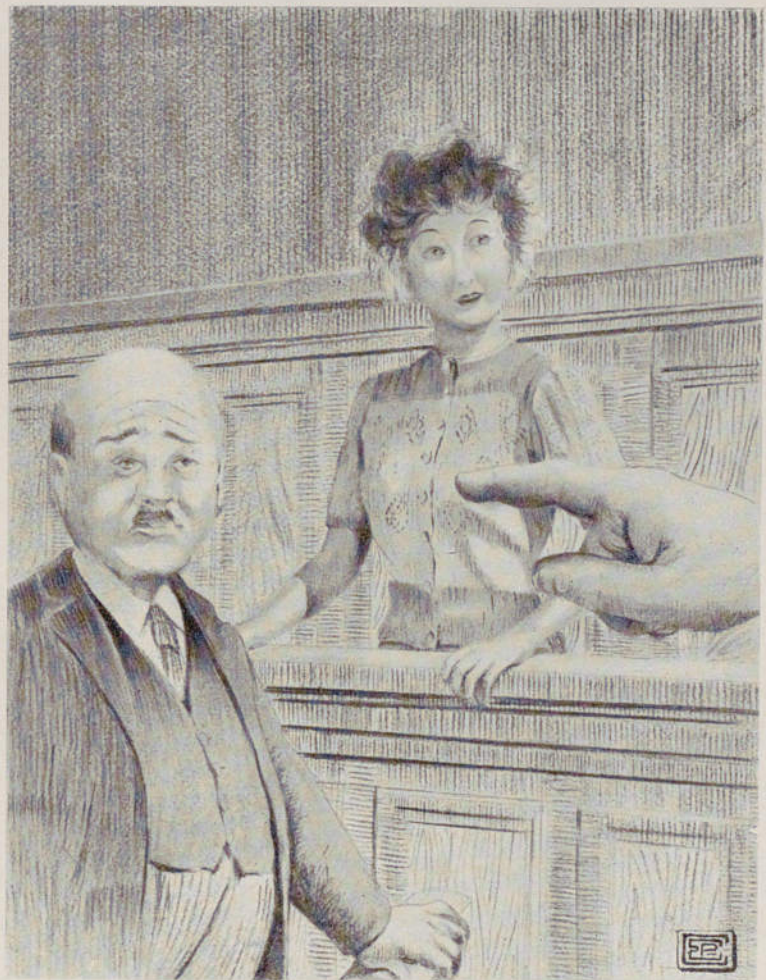
(Ces mots sont dits avec la même intonation que s'il s'agissait du plus apaisant des lieux... et non d'une prison).

« Vous passerez une visite médicale. Ensuite vous serez confiée au patronage de l'une de ces Dames ».

Et le sourire est bienveillant. Mais être défenseur de la santé publique et se faire compatissant, c'est parfois difficile. Une supériorité d'esprit et de cœur n'ont pas toujours raison des lois.

Qu'importe le sort d'une nouvelle Janine entre les mains d'un jeune danseur mondain qui n'a même pas l'excuse, étant « de famille » d'être un vaurien?

Cette petite Reine de Beauté est devenue, par lui, un danger masculin. Il ne s'agit point de la laisser en liberté!!



Le témoin

Le Témoin

LE TÊMOIN

Le Président, crâne dénudé, cheveux rares et disposés en couronne, comme il arrive chez les prélats, de la dignité dans le regard et de la majesté dans le geste, demande :

— Faites entrer le témoin.

Puis il s'adresse aux gendarmes qui sont assis, placides, derrière l'inculpée, une jeune fille dont les seize printemps commencent les bourrasques :

— Gardes, faites attendre la mineure de l'autre côté. Vous la ramènerez tout à l'heure.

La jeune personne, surprise, ouvre très grands, des yeux verts que sa chevelure noire plantée très bas près des sourcils, assombrit.

L'irrégularité de ses traits, disparaît, on le pressent, lorsqu'elle use de ses prunelles. Le séjour qu'elle dut faire en la prison de Fresnes ne transforma point sa coiffure comme chez ses sœurs d'infortune, en crins raides et ternes. On a prévu beaucoup de choses à Fresnes pour le bien-être des prisonnières en cellule. Cepen-

dant il n'existe pas de coiffeurs. Aussi lorsqu'elles comparaissent devant le Tribunal pour apprendre qu'il en coûte cher de jouer, fût-ce avec la permission familiale, à des jeux d'adultes, elles ont des cheveux de vieilles filles de joie surprises au réveil. Ceux des fausses blondes ont des racines qui tirent sur le violet ou la couleur des pois cassés. Leurs cils déjà habitués au rimmel sont anémiques, les lèvres, malgré leur extrême jeunesse, réclament le fard. Et pourtant ce sont de précoces filles de joie!! ...de ces fruits présumés encore verts par les quinquagénaires. Le Président a dit : « Faites entrer le témoin ».

Or, ce témoin, en l'occurrence, c'est le dernier amant de l'inculpée, l'un de ces hommes dont l'âge est certain et qui entendent bien sans dommage mordre à ces fruits moins avancés.

Il a suivi, selon les termes de sa déposition, dans les coins d'ombre d'une rue de faubourg cette petite prostituée. Il n'utilisa même pas l'une de ces chambres que des tenanciers d'hôtels mettent avec prudence et complaisance à la disposition de cette sorte de clientèle. Il l'avait souvent rencontrée. Il avait même appris, qu'on l'appelait « l'Espagnolette aux

yeux verts ». Il savait aussi que la famille de l'Espagnolette vivait des gains de cette dernière et qu'un frère de 25 ans était aussi exigeant qu'un souteneur, tout en risquant moins, tant que la sœur n'avait pas l'âge... La mère élevait (si l'on peut dire!) trois enfants plus jeunes. Le soir qu'il voulût goûter aux charmes de la petite, il perdit son portefeuille. Il n'entendit point « être refait » et d'un pas très assuré s'en fut au commissariat. On arrêta l'Espagnolette pour double délit : vol et vagabondage. Ce client récalcitrant, se trouvait, ô lamentable ironie, cité comme témoin à charge!

La mineure, avec un cynisme déconcertant ou une naïveté imprévisible, expliqua :

— Monsieur le Président, on le connaît le vieux! Y donne jamais ce qu'il promet. Et puis il n'y avait que 15 francs dans le portefeuille.

— Alors, non contente de faire cet infâme métier, vous vous mettez à voler?

Par une moue de ses lèvres pâles, elle a l'air de dire :

— Comment faire autrement?

Et pour peu que l'on ait suivi ces audiences assez longtemps et contemplé cet envers lamentable de la société, l'on entend encore, mal-

gré son silence, la petite vagabonde continuer :

— Qu'est-ce que j'aurais dit en arrivant chez nous, si j'étais rentrée bredouille! Et qu'est-ce que j'aurais reçu comme taloches!!!

La mère, le frère convoqués, se gardèrent bien de se rendre à l'appel. N'est-ce pas suffisant que la gamine ait eu la maladresse de se faire pincer? Mais « le Témoin » lui, est là. Il entre.

Cellule capillaire anémique, la mine écarlate, le nez bourgeonneux, l'œil noir et petit, dont le blanc est quelque peu gélatineux, il a un ventre imposant et une cravate voyante. De grosses mains aux doigts courts et violacés pendent des bras qui, écartés du tronc, ont la raideur de branches mortes de tétard.

Il avance près de la barre. Il jure, sous la demande du Tribunal solennel, de dire toute la vérité et rien que la vérité.

Et il s'apprête à la dire, hélas! Et sa double assurance d'homme et de bourgeois retiré des affaires, comme il dit, (il était épicier) provoque en ce lieu où pourtant s'étalent les plaies insoupçonnées de l'humanité, un insupportable malaise.

« Non! Il ne sera pas dit qu'une gosse de 16 ans payée pour son plaisir à lui, qui a

59 ans, le vole en fin de compte! » Et, tout en parlant, il tourne vers le box des accusés sa face couperosée. Il est visiblement surpris et froissé de n'y point voir l'Espagnolette. Il ne va pas pouvoir jouir de sa victoire... parce que pour lui, il avait la force.

Le Président comprend sa déception. D'une voix de Jupiter ébranlant la terre, il tonne :

— Assez, Monsieur, taisez-vous. Vous ne vous rendez pas compte un instant que vous êtes le plus méprisable des hommes!

— Comment????!!!

Et très nettement, pour lui faire peur :

— Je pourrais vous arrêter tout de suite pour détournement de mineure ou entraînement à la débauche!

Le « retiré des affaires » un instant ébranlé, ne se laisse pas démonter.

— Mais, Monsieur le Président, il ne saurait être question de cela! La petite est connue!

Le ton du Président, pourtant, ne fléchit pas.

— Qu'importe. Vous devriez avoir honte d'être à cette barre...

Ne pouvant faire appel à aucun article du code pénal, le légiste, au nom d'une autre morale, celle de sa conscience, sans doute, étale

en un réquisitoire acéré, toute l'indignité du « Témoin » ahuri.

L'Espagnolette que l'on ne saurait ramener à sa famille, n'en sera pas moins confiée à un patronage jusqu'à sa majorité. Cela, à moins que revenue à des sentiments supposés honnêtes, on ne lui redonne, au bout d'un ou deux ans, la liberté. Car, ce dernier mot, comme la Justice, est un gong qui rend un son très différent, selon qu'il s'agit d'une adolescente ou d'un homme de cinquante-neuf automnes.

La Coupable

Longue, blonde, pâle, un profil de médaille, Odette comparait dans la Chambre du Conseil, devant les Juges assemblés. Ses prunelles grises sont distantes. Ses mains blanches et fines ont, pour rapprocher les pans de son manteau d'un gris de ciel triste, un mouvement qui ne ressemble en rien à celui des vagabondes nées. Il est calme, reposé.

A la sensibilité psychologique du Président, la distinction d'Odette n'échappe pas. Comme un reflexe, son ton pour l'interroger ne rend pas le même son que pour les autres mineures.

— Votre nom, mon enfant?

On présentait même qu'il prononcerait un singulier « Mademoiselle ». On est presque déçu.

— Odette X..., Monsieur, répond la jeune fille longue et pâle.

Sa voix ne tremble pas. Son regard devient froid et ne laisse pénétrer aucun de ses sentiments. Il est le regard d'une âme fière. Le

Président demande à ses assesseurs et à son entourage :

— Où est le dossier de cette petite?

Une femme ronde s'avance, voix nasillarde, près des défenseurs de l'Ordre.

— Monsieur, je suis la déléguée du patronage de X... Nous avons fait « un incident », concernant cette mineure car nous avons confiance en elle, mais elle ne se montra pas digne de cette confiance!

LE PRÉSIDENT. — Mais il doit exister un dossier. Il y eut sans doute un jugement?

LA DÉLÉGUÉE. — Non, Monsieur le Président, car cette mineure s'est livrée spontanément. Elle est venue vers nous en nous priant de la prendre sous notre protection. Elle a fui le domicile de ses parents pour échapper aux menaces paternelles.

La Déléguée du Patronage a dit : « Elle s'est livrée »... Est-ce par habitude d'un vocabulaire exigé par la profession? C'est probable. En tout cas, c'est d'une rigoureuse exactitude. Une enfant pourchassée par l'ignominie de son père, ne peut demander protection à la Société qu'en « se livrant » comme une coupable.

— Quelle profession exerce son père, s'inquiète le Président.

— Il est ouvrier et travaille dans une usine pour carrosserie d'automobiles. Il jouit d'une assez bonne réputation dans son quartier. L'Assistante Sociale qui fit l'enquête nous l'assura. Pourtant, Odette dit qu'il ne lui était plus possible de rester chez ses parents. La mère serait devenue souffrante, et depuis ce moment, le père aurait eu une telle attitude envers Odette que...

Le magistrat s'adresse à la longue et pâle jeune fille :

— Quel âge avez-vous ?

— 16 ans, Monsieur.

— Où travailliez-vous ?

— Chez une lingère. C'est elle qui me donna l'adresse d'un patronage...

— Et pourquoi ne veut-on plus de vous, en ce patronage ?

Odette se tait. Ses yeux clairs et froids restent impassibles et ce sont les yeux d'une jeune fille de 16 ans qui voulut tenir tête à la vie. Elle ne saurait, cette enfant, être sans révolte. Il est probable même que plus elle est droite (en admettant qu'elle le soit entière-

ment) plus en elle montera, houleuse, la rancœur.

Les juges sont placides. Pensent-ils, avec un sentiment d'amère compassion, à leur fille qui, elle aussi, pourrait s'appeler : Odette !...

Odette a démerité auprès de ces dames d'œuvres, parce que, dans sa chambre furent trouvés des objets qui avaient disparu du casier d'autres mineures. Odette affirme calmement que ces objets lui avaient été donnés par ses compagnes. Le cas est embarrassant. Le Président ne saurait accabler Odette, car Odette, avec calme et mesure, continue d'expliquer comment ces objets furent trouvés en sa possession.

Le sang afflue au visage de la ronde Déléguée. La voix siffle :

— Elle est intelligente, Monsieur le Président. Alors, elle trouvera toujours des raisons !!!

Une religieuse, dans un coin de la salle, apporte en ce lieu, la note blanche de l'innocence. Le juge s'adresse à elle :

— Ma sœur, voudriez-vous la prendre dans votre maison ?

La suave fille de Dieu répond :

— Je veux bien, Monsieur le Président. Et elle sourit à Odette.

La jeune fille, derrière la religieuse, quitte la salle, son long corps flexible enveloppé d'une résignation trop noble pour qu'il ne soit pas douloureux de constater son existence chez un être de seize ans.

L'obstinée

L'OBSTINEE

Emilienne, blonde, grasse, pâle, tient obstinément la tête et les yeux baissés. Elle a dix-sept ans et l'on ne saurait dire quel poids de vie repose sur sa chair flasque. Elle pleure silencieusement. Elle frotte un mouchoir en boule sur des paupières rougies et fripées. Les gardes, dans le box des prévenus, derrière elle, contemplant sa nuque laiteuse, rayée de cheveux raides et couleur de paille humide. Un manteau de velours de laine beurre frais, vêt une poitrine lourde, des épaules massives. Sur son obstination à se taire tombe la parole du juge.

— Vous n'avez donc pas assez de votre séjour à la prison de Fresnes ? Vous voulez donc encore y rester six mois ?

Silence. Le greffier mord son stylo, la pensée lointaine. Les Dames d'Œuvres, soigneusement gantées, jabot de dentelles bien empesées, échangent un regard qui s'indigne. Plus loin, et sur les bancs qui ressemblent à des bancs

d'église de hameau, quelques Déléguées clairsemées se taisent. Une religieuse à la cornette immaculée, conserve en ce lieu d'ignominie, des prunelles limpides et sereines.

Le Président a lu tout haut le dossier. Chacun, sait à présent le passé d'Emilienne.

Limousine, elle suivit ses patrons lorsque ces derniers vinrent habiter Paris. L'air parisien y aida-t-il ? Les charmes d'Emilienne s'accrurent-ils ?... son patron trouva très vite le chemin de sa chambre. Lorsque l'on connut son état de grossesse, elle fut mise à la porte par Madame. Elle erra, fut servante de brasserie jusqu'à l'heure de l'accouchement. Son enfant mourut. Elle trouva une autre place. Là, Emilienne exerça sur le maître de la maison « honnête » père de famille, la même attraction. Celle-ci produisit les mêmes effets. Emilienne fut bientôt à la rue et de nouveau enceinte. Désespoir, essai de suicide. Elle fut recueillie par une œuvre à son départ de l'hôpital... puis placée de nouveau, comme bonne à tout faire. Cette fois-ci, un protecteur la cueillit et ce qui est mieux un protecteur en qui elle voulut croire. Bientôt, Emilienne apprenait à faire le trottoir. Pendant ce temps son enfant en nourrice, mourait.

Quelques mois plus tard, à une sortie de métro, on l'arrêtait.

Elle s'obstine à ne pas vouloir parler. Elle fut et reste inébranlable dans son mutisme. De quelle rancœur, de quelle haine, de quelle honte est-il fait ? On ne saurait le dire. Ses yeux ne s'ouvrent pas.

— Que faisiez-vous le soir où l'on vous a arrêtée ? Quel est le nom de l'homme pour qui vous vous prostituez ?

Silence. Silence.

— Le nom de cet homme, vous le direz ou bien vous resterez en prison !...

Silence.

— Que vous vous taisiez sur votre vie passée, peu importe ! Nous en savons assez. Mais vous direz le nom de cet homme.

Et elle se tait. On serait tenté de croire que c'est sa force, en tout cas, sa revanche en face de cette humanité qui l'accable. A moins que ce ne soit par amour. En effet, une Déléguée au cœur sincère, glisse à l'oreille de son voisin :

— Serait-ce par amour, la pauvre petite, qu'elle ne voudrait point dire le nom de son souteneur ? Craint-elle pour lui ? J'inclinerais à le croire.

Emilienne n'a pas dix-huit ans. Il semblerait pourtant normal qu'elle ne fut plus capable d'aimer un homme. Jusqu'alors, que lui ont-ils donné, ses prétendus amoureux ? Pour ajouter à tous ses malheurs n'y a-t-il pas, là encore, pour la torturer, des hommes ?

Le voisin de la Déléguée est un avocat à l'esprit sceptique, et sans doute clairvoyant. Il répond en hochant la tête :

— J'ai surtout le sentiment qu'elle craint par-dessus tout le châtement que saurait lui infliger son souteneur, si elle le « donnait ».

Et la Dame au cœur sincère reprend en soupirant :

— Quel que soit l'intérêt que peut mériter cette petite, je ne voudrais pas être homme et avoir à sévir contre elle.

— Soyez sans inquiétude, Madame, c'est l'affaire des juges.

Il avait raison. La voix de l'un de ceux-ci tranche :

— Nous n'avons pas de temps à perdre. Ramenez cette fille à Fresnes. A quinzaine. Elle réfléchira peut-être...

Dans le silence d'une cellule, fût-ce la plus confortable qui puisse exister, à quoi pourrait bien réfléchir Emilienne ? Au sens à

donner ici-bas à l'amour ? Il est un fait : on la retourne constamment à Fresnes. On lui donne toutes les possibilités de la méditation. Sans doute n'en usera-t-elle pas. Ce raffinement de torture n'agira pas sur elle. Il faudrait pour cela qu'elle fut intelligente. Toute âme généreuse s'en réjouit.

La Révoltée

LA REVOLTEE

Les mineures qui ne se soumettent pas à la surveillance exercée sur elles, soit sous le régime de la liberté surveillée, soit en patronage, on les voit comparaître à nouveau devant les juges. Il s'agit alors des « Incidents ».

Aucun traitement n'a raison de Julie, chez les sœurs franciscaines auxquelles elle fut confiée par un récent jugement. La douceur des religieuses ne saurait l'émouvoir. Elle injurie avec des mots de fille tout court, ces blanches filles de Dieu. La plus grande victoire de ces dernières réside, surtout, dans l'ignorance du vocabulaire de Julie. Quinze années de contact avec ces enfants du malheur et du vice n'ont pas terni la limpidité des purs regards. Et ces esprits préservés par le feu de l'Amour ne peuvent aller jusqu'au fond de ces âmes à jamais frustrées de l'Enfance. Julie a 16 ans. Comme ses sœurs en infortune, elle est née adulte. Les gracieuses nonnes mourront, elles, comme Jésus le veut, avec un cœur d'enfant.

Julie, toutes griffes dehors, s'est jetée sur l'une de ses surveillantes, s'agrippa à la corsette et chercha les yeux. Deux jours de cellule ne calmèrent point la détenue. Pendant les heures de couture, elle refusa d'apprendre à raccommoder les bas.

« Un bas déchiré, j'l'mets à la poubelle », répondit-elle, d'une voix rauque et les prunelles fuyantes. Puis, comme la religieuse insistait, elle ajouta tout en prenant des ciseaux :

« Et puis, je vais en finir avec cette poisse de vie ! »

Elle s'enfonça rapidement la pointe des ciseaux dans son avant-bras gauche.

Elle est là, en face des juges. Son regard sombre est toujours fuyant. Les cheveux blonds et décolorés, ressemblent, dans le cou, au duvet d'un ventre de poule effarouchée. Ses narines palpitent. Elle avale des lèvres minces.

Le Président a l'œil courroucé, et sa voix résonne :

— Vous vous imaginez que nous ne saurons pas avoir raison de vous.

— Oh ! si ! Depuis que je suis née, tout le monde a eu raison de moi. C'est bien pour-

quoi, je veux en finir. Alors ! Y a qu'à me laisser !

— Ah ! Vous croyez que l'on va vous laisser faire !

— Pourquoi pas ! On fait que me dire que j'suis une fille de rien. Alors, qu'est-ce qu'elle a besoin de moi la Société, comme on dit !

Le juge avoue. Et c'est peut-être regrettable :

— Evidemment, ce ne serait pas une grande perte.

— Alors, pourquoi qu'on me torture ?

— Pour que vous cédiez.

Elle fond en larmes. Le Président penche un front sévère sur le dossier. Il lit :

« Quitta sa mère qui la maltraitait, car l'amant de cette dernière poursuivait la fillette. Cette dernière avoua d'ailleurs qu'elle avait été la maîtresse de cet individu, lequel l'obligea à « descendre dans la rue ». La mineure fut confiée au patronage des Sœurs Franciscaines de X... »

Le magistrat s'adresse à la religieuse qui accompagne Julie :

— Il ne vous est plus possible de la garder... n'est-ce pas, ma sœur ?

— Non ! Monsieur le Président. Nous y avons mis beaucoup de bonne volonté !

Ce doit être bien vrai ! La voix de la Sœur est calme, mesurée. Toute sa personne, son angélique sourire seraient un paradoxe si l'on n'était averti qu'en ce lieu où Enfance n'égale plus Innocence, la Chute Originelle et le Mystère de la Rédemption étaient constamment remis en question.

Là, des enfants, héritiers des maux de leurs générateurs expient pour eux. Révoltés, ils sont fouaillés d'abord par eux, ensuite, à leur place, par les gardiens de l'Ordre.

La jeune nonne ajoute, pourtant, avec l'abandon le plus miséricordieux :

— Si ce n'était le contact pernicieux qu'elle exerce sur les autres, Notre Mère Supérieure aurait encore essayé de la garder. Cela afin de lui éviter le régime d'une maison plus sévère...

— C'est pourtant ce qui l'attend. On la dressera. En route pour C...

En cette maison d'Education, on sait mater les mauvais caractères des adolescentes, du moins jusqu'à ce que celles-ci aient 21 ans. Ensuite, elles sont libres de fuir la maison familiale si elles ne veulent pas partager le même lit que l'amant de leur mère.

Copie d'adultes

COPIE D'ADULTES

Les facultés d'imitation font partie intégrante de la psychologie de l'enfant. Nul ne saurait nier que si la petite fille joue à la poupée et fait la cuisine, le ménage, ou reçoit ses amies comme une grande dame, c'est qu'elle répète des gestes enregistrés par son jeune cerveau. Il en est de même du petit garçon qui manie un revolver, une carabine, ou met en présence des soldats de bois, pour le plus passionnant des combats.

Pour certains enfants, le jeu, ce n'est plus comme pour les autres, une simple et amusante copie de la vie des grands. Le jeu, pour ces frustrés de l'enfance, c'est déjà la Vie, et la Vie telle qu'elle apparaît aux plus déshérités des hommes, c'est-à-dire pareille à une marâtre avec laquelle il faut être rusé, si l'on ne se sent pas la force de faire front.

Cette jeune bande de petits vauriens organisés pour des vols à la tire, illustre lamentablement cette facile constatation.

* * *

Ils sont neuf, groupés sous l'autorité d'un chef.

Les âges de ces associés diffèrent et l'on aurait tort de supposer que le plus âgé se trouve nécessairement à la tête de l'entreprise. Ce n'est point, non plus, celui qui devrait s'imposer par la force physique. Edouard a 14 ans et présente une grêle silhouette surmontée d'un blanc visage de blond frisottant. Il a de petits yeux pâles aux prunelles très mobiles. Cette autorité, ce mystérieux pouvoir qui font les chefs, Edouard pour ses acolytes les possède, sans doute. Fait-il plier sous sa volonté ce grand benêt de 16 ans, aux oreilles qui semblent détachées du crâne et à la mâchoire de jeune brute, cet autre de 15 ans, dont le regard fuit en glissant sous le vôtre, comme un froid reptile.

Les trois suivants qui emplissent près des gendarmes, le box de la Chambre, s'échelonnent entre 13 et 15 ans. Les trois plus jeunes qui ont, 8, 9 et 11 ans, furent laissés en liberté provisoire et sont présents à la barre sous l'égide de leurs générateurs.

On ne compte plus les méfaits de cette

jeune bande. Ils infestèrent les marchés en divers quartiers.

De nombreuses bicyclettes furent dérobées et vendues. Les bouteilles de Pernod sur les comptoirs des bistrotts, disparurent comme en des tours de prestidigitation. Le charbon dans les caves, et le linge qui sèche — on fait quelques sous de tout cela chez le marchand de bric à brac et le fripier — étaient une bonne aubaine. Une passante bousculée par l'un d'eux avec violence, ne se défit point de son sac à main convoité, et se défendant âprement, alerta en criant la police. Un agent maîtrisa l'énergumène et le conduisit au Poste. La bande fut ainsi découverte.

Les antécédents des Edouard, Jules, Octave, Louis, etc..., n'ont rien de surprenant pour les habitués du T.E.A.

Trois d'entre eux sont des enfants naturels. La mère de l'un vit avec un boucher du quartier de la Villette. La mère d'un autre est en ménage avec un ouvrier en bâtiment qui boit, la bat et de plus se montre infidèle. Cette dernière s'est rendue à la convocation aux fins de faire entendre de bruyantes lamentations.

De grosses mains rouges pétrissent des joues flasques et mouillées de larmes. Des mèches de cheveux noirs pendent sur la nuque rayée de plis noirs. On ne doit pas aimer le savon dans son quartier, ce quartier dont elle se recommande beaucoup.

— Mon Président, j'suis connue dans mon quartier. J'suis travailleuse et sérieuse et j'ai toujours élevé mon petit comme j'ai pu ! J'ai point voulu le laisser à l'Assistance ! Mais fallait bien vivre et j'ai point de chance avec les hommes !!! Ah ! On la connaît ma misère dans mon quartier !

La troisième fille-mère a de l'assurance. On dit que ça sert dans la vie.

— J'suis fille-mère, mon Président. Mon fils fut élevé par moi.

LE PRÉSIDENT. — Bien mal.

— On fait ce qu'on peut, mon Président. Le père, lui, s'en est jamais occupé, et la vie pour moi serait bien dure si mon ami n'avait pas toujours fait ce qu'il a pu pour le gosse. (Un temps). Mais le gosse, il pouvait pas le souffrir mon ami ! Alors, un beau jour, il est parti.

LE PRÉSIDENT. — Un vilain jour, devriez-vous dire.

— Plaît-il, mon Président ?

LE PRÉSIDENT. — Et l'enfant n'est plus revenu et vous ne vous êtes pas inquiétée de ce qu'il était devenu ?

— On attendait, s'pas ! On pensait bien qu'on le retrouverait.

LE PRÉSIDENT. — Evidemment vous l'avez retrouvé, mais où vous le voyez !

Les yeux de cette mère restent secs et son pouls bat normalement. Il faut sans doute une émotion plus marquante pour ébranler son équilibre.

Les autres eurent des pères, des vrais... mais ils n'en furent pas moins livrés à une forme certaine de l'abandon.

De plus, il s'en trouve un, celui qui a nom : François, dont le générateur possède un casier judiciaire chargé de vingt-cinq condamnations. A dire vrai, peut-on accuser François de dégénérescence ? Et puis, il est des enseignements qui portent leurs fruits, surtout s'ils sont paternels !

* * *

Il ressort de l'enquête que cette jeune bande observait des règles très précises. Il est à remarquer, par exemple, que les butins

étaient consciencieusement apportés au chef. Ce dernier faisait ensuite la distribution par ordre de mérite ou d'effort. Pourtant, elle présentait une marque distinctive : elle était essentiellement masculine.

Une avocate, à voix basse, me dit :

— Il y a quelque temps, une bande analogue possédait, comme chef, une petite fille. Celle-ci avait dix ans.

Des adultes en herbe, vous dis-je, et parfois des féministes !

A l'enseigne du Sport

Sport ! Que ne te ferait-on pas dire ? A quelle passion ne serviras-tu pas de bouclier ? Quelle faim de lucre n'osera pas s'emparer de ton panache ! Le sport moralisateur, le sport qui dérouille les articulations : l'ami de la santé du corps et de celle de l'esprit ! Le sport qui allège l'âme et rend l'homme agile... N'y aurait-il plus que les chroniques sportives pour présenter un vocabulaire de la sorte, et mieux encore, que les chroniqueurs sincères pour croire à ce qu'ils écrivent ! Chacun sait que l'ambition sportive sert, hélas ! à d'autres fins souvent qu'à des fins sportives. Mais l'exemple suivant, hélas ! trop véridique, confond l'imagination, fût-elle sportive au sens le plus ductile de l'épithète.

* * *

A la 15^m Chambre Correctionnelle, autrement dit au Tribunal pour Enfants et Adoles-

cents, une petite fille de 9 ans comparait devant les juges. Cette enfant est coupable d'avoir pris l'habitude de danser nue en une boîte de nuit qui a nom : « Chez les Sportifs ». Les danses de la fillette ne sont point, certes, sportives ! Les habitués du lieu ont des intentions guère sportives. Cette enfant dansait le plus souvent seule, mais il lui arrivait aussi de danser en compagnie d'une jeune fille qui a 16 ans et figure dans le box des accusés, entre deux gendarmes herculéens.

Pourquoi ces gardiens, aujourd'hui, présentent-ils une musculature de boxeurs et des épaules athlétiques ? Pure coïncidence en un lieu comme le T.E.A. où rien n'est pur, même plus le mot enfance, que l'on veut pourtant synonyme d'innocence.

Juliette, entre ces deux gaillards, est blonde comme toutes les femmes blondes décolorées, et son séjour en la prison de Fresnes fit pâlir ses jeunes charmes qu'elle savait, on le devine, rendre canailles.

Sous un chandail vert qui, lui enfin, est sportif, et une jupe verte très collante, on devine un jeune corps admirablement constitué.

Juliette fut arrêtée pour « vagabondage

spécial ». Voilà donc à quoi servait cette musculature savamment cultivée ! On arrêta également sa partenaire, cette petite orpheline de 9 ans. Cette dernière s'appelle Yvonne. Le père d'Yvonne ne l'a jamais reconnue et elle ne connut point sa mère morte des suites de couches. Yvonne fut élevée par une cousine octogénaire, marchande de beurre et d'œufs aux halles. Cette cousine, gourmande de Pernods, avait de l'argent... et savait en gagner jusqu'au matin d'hiver où le froid l'écrasa sous une congestion.

Yvonne avait cinq ans. Des voisins de la cousine entendirent prendre soin d'Yvonne, à la condition que la petite fille voulut bien être docile. Elle le fut. Les enseignements reçus par Yvonne portèrent de lamentables fruits ! La société outragée entendit se défendre contre cette enfant. Elle comparait en Correctionnelle ! Plusieurs adultes en cette affaire sont, tout de même, inquiétés. Ils sont accusés de détournements de mineure et d'invitation à la débauche.

Yvonne qui, sans doute, fut confiée à un patronage, en attendant le jugement, est dans la salle, sous la garde d'une religieuse. Le regard de la petite orpheline est encore neuf.

On ne saurait lire en lui ce mélange de crainte et de méfiance contenu parfois, dans les yeux de ces enfants du malheur et de la honte.

Il n'est peut-être pas de spectacle orgiaque que ces neuf années ignorent. On voudrait néanmoins qu'il restât, en sa jeune âme, quelque candeur ! Mais cela tiendrait du miracle. Et l'on ne peut même pas accrocher son espoir, en ce cas, aux vertus insoupçonnées du Sport.

Chez le Président

CHEZ LE PRÉSIDENT

Les hommes adultes n'ont pas seulement prévu un Tribunal pour Enfants. Ils ont fait mieux encore.

« Dame ! comme disait cette femme de la zone à sa voisine de roulotte, un homme c'est pas malin quelquefois, mais c'est pas pour rien que ça fait les lois ! »

Les adultes donc, surent prévoir également le cas où un enfant ne commettrait aucun délit au regard du Code, mais se montrerait un enfant difficile à élever pour les parents. Ces parents ont donc la possibilité (c'est ce qui parfois confond l'imagination), d'avoir recours à la Justice.

Aussi, sous l'appellation de « Corrections Paternelles » ont lieu dans le Cabinet du Président du Tribunal, de vrais Jugements où le père et la mère requièrent contre leur propre enfant et réclament du juge une peine du même ordre que les peines réclamées par la Société. Le Président, généralement (il est

bon de le dire) est un homme d'esprit et de cœur élevés. Il remplit son rôle de la plus louable manière. Et, il se produit parfois un effet contraire à l'effet prévu. Les parents reçoivent du magistrat une semonce bien méritée. Pourtant, il n'en est pas moins vrai que s'il s'agit de ces derniers, cela se borne là... à moins qu'ils ne soient vraiment reconnus indignes de leur autorité. Mais si l'enfant apparaît vraiment comme un sujet difficile, on l'envoie en correction. Et ce sont des Maisons d'Education Surveillée... parfois des bagnes qui le reçoivent. Ensuite, l'on sait trop ce qu'il devient. Sa révolte n'a plus de limite. Sa haine monstrueuse s'étend jusqu'à ses générateurs. Et l'on sait, hélas ! qu'il n'existe point de haine plus cruelle et plus implacable que les haines familiales ou celles qui ont pris racine pendant l'enfance.

Nul n'a plus droit à la compassion que des parents dignes à tous points de vue d'une progéniture aux instincts normaux, et que des enfants terribles accablent. Mais leur responsabilité est telle que je ne crois pas possible à un esprit indépendant et sain, de ne pas leur dire de tout faire ou bien de se résigner, plutôt que d'avoir recours à la Justice des hom-

mes. Car, enfin... ces enfants, un jour, auront vingt et un ans !!! Et si au cours de leur vie qui ne manquera pas, sans doute, d'être dissolue, il peut leur rester un sentiment noble ou au moins humain, qu'il soit fait d'un reste d'amour pour un père... ou une maman.

Il est des hommes qui peuplent les bagnes et auxquels il ne reste même plus ça !

* * *

Le Président en robe de Justice, est à son bureau. La pièce est petite, blanchie à la chaux. Un vasistas, tout en haut, laisse filtrer une pâle lumière.

Stylo en main, une jeune femme est près du magistrat, comme une docile dactylo. Sur des chaises alignées, face au juge, trois personnes sont présentes, tenue extérieure de braves bourgeois. A la gauche du père, un grand jeune homme pâle est debout, bras ballants. Il s'obstine à fixer ses bouts de souliers bien astiqués. Ce n'est pas un petit gueux. C'est l'enfant de ces deux personnages, dont les mines conviendraient à un convoi funèbre. C'est l'enfant d'un épicier et de son épouse, des parents qui ne s'entendent vraiment que dans deux circonstances : pour ven-

dre sel et poivre et pour corriger le fruit de leur union.

— Il est exact, Monsieur le Président, que notre ménage fut malheureux.

— L'enquête le précise, Madame, et je vous répète qu'en un foyer désuni, comme le vôtre, un enfant ne peut y avoir été que mal élevé. Ce qui d'ailleurs n'excuse pas votre fils ici présent. A son âge, il devrait comprendre et travailler. Vous m'entendez, jeune homme ?

Il s'appelle Jacques, et Jacques garde obstinément les yeux baissés.

Le Président confirme d'une voix de Dieu le Père, qui sait aimer et châtier :

— Vous avez 17 ans. Vous passez des semaines sans retourner chez vos parents, et lorsque vous réapparaissiez, c'est pour avoir de l'argent, et les menacer. Il vous arrive de lever la main sur votre mère et de menacer votre père d'un revolver. Est-ce vrai ?

Jacques, sans lever les yeux :

— Mon père avait commencé par me menacer lui-même.

— Qu'importe ! Votre père a le droit d'être sévère envers vous. Surtout si vous l'exaspérez. Il n'en pouvait plus, sans doute... Re-

gardez-moi. Je n'aime pas ce regard fuyant. Voulez-vous me regarder ?

Jacques ne lève point les yeux.

— Quand je parle, j'aime à être obéi. Vous n'êtes plus ici chez vous, Monsieur Jacques. Si vous n'obéissez pas immédiatement, j'appelle les gardes ...et dans une heure vous êtes coffré. C'est ce que vous voulez ?

Rien ne change dans l'attitude de Jacques. Sa pâleur et son immobilité sont extrêmes.

— Vous ne voulez pas me regarder ? Sortez. Dans cinq minutes vous aurez peut-être de meilleurs sentiments. Autrement, je vous le répète : je vous expédie en un baignoire jusqu'à votre majorité.

Sans répondre, sans lever les yeux, Jacques fait un demi-tour d'automate. Il est sorti pendant cinq minutes. Les parents de Jacques reçoivent une semonce qui les déconcerte. Ils ont alors un moment d'entente complète, unis par une commune stupéfaction qui fit pâlir l'épicier et rougir son épouse.

Jacques est rappelé. Son attitude reste la même. Le Président est inflexible. Il sonne. La porte s'ouvre. Deux représentants de l'Ordre apparaissent.

— Gardes ! Allez.

Les gardes vont s'emparer de Jacques. Le Président fait entendre :

— Là où je vous envoie, vous aurez le temps de réfléchir. En correction !

La mère a tout de même un geste qui est (on l'espère du moins) instinctif :

— Nous n'avions pas voulu ça, Monsieur le Président ! Pas en prison ! Non ! C'était pour lui faire peur...

— Ça lui fera du bien. Allez... c'est dit.

Et la femme pleure... et l'homme est pâle, et Jacques est parti entre deux gendarmes. Il n'avait pas encore levé les yeux.

Que cachaient ces yeux-là ?

Au revoir, mon enfant

AU REVOIR, MON ENFANT

Le Président, en toge, est dans son Cabinet. La lumière blafarde qui tombe du vasistas, a quelque ressemblance avec celle que doit recevoir un prisonnier dans sa cellule.

L'enfant qui est là, face au juge, suppose-t-il que cette similitude est pour lui lourde de menaces?

La Société ne lui en veut pas. Non! Pas encore! Mais son père ne lui pardonne pas. Plus tard, c'est lui qui ne pardonnera pas à son père, cet homme petit, rond, gras, dont les mains sont tachées d'encre et les ongles rongés. Ce dernier exerça bien des métiers. Une certaine facilité d'élocution lui permit enfin, d'être Courtier en Assurances. Il habite à l'hôtel, car il est divorcé et sa femme vit à Nice avec ses cinq autres enfants dont Robert est l'aîné. Ce père entendait que Robert, comme les juges l'avaient décrété dans le jugement du divorce, vécut avec lui. A deux reprises, Robert lui déroba de l'argent, s'était

enfui. Robert, qui a 16 ans, devait suivre des cours dans une Ecole Pratique à Paris. Mais cette obstination à retourner près de sa mère, outragea tellement notre courtier à l'éloquence en pâte de guimauve et aux ongles rongés, que ce dernier fit appel à la force de la Justice...

Il faut bien reconnaître avec lui que la sienne n'a pas suffi.

— Vous comprenez, Monsieur le Président. Je n'entends point être volé par mon propre fils.

— A part cela, avez-vous à vous plaindre de lui?

— Non. Il ne fut jamais difficile à élever! Mais je ne veux pas qu'il retourne chez sa mère et qu'il me vole... J'ai bien assez de mal pour arriver chaque fin de mois à servir la pension à ma femme.

Robert ne semble pas du tout se rendre compte que l'heure est grave. La décision du juge peut être pour lui lourde de conséquences. Ses prunelles bleues ont une tranquille manière de se poser sur les personnes présentes. Elles ne commencent à s'assombrir que lorsque le Président lui demande pourquoi il ne veut pas rester avec son père.

— Je ne veux pas.

LE PRÉSIDENT. — Un enfant ne doit pas dire : « je ne veux pas », Monsieur. Vous devez rester avec votre père.

— Je ne veux pas.

— Vous y retournerez et y resterez. Vous suivrez les cours qu'il est convenu que vous suiviez.

— Je ne veux pas.

Il hésite, puis les prunelles bleues, avec une fermeté émouvante chez cet adolescent, sont dirigées vers le regard glacial du Président. Tout est clair, limpide, dans ces prunelles, mais la révolte vient subitement, de les rendre aveuglantes de décision.

— Faites de moi ce que vous voudrez, mais si vous me ramenez chez mon père, je fuirai à nouveau.

LE PRÉSIDENT. — Que reprochez-vous à votre père?

— Rien. Mais je veux être près de ma mère, avec mes frères.

LE PRÉSIDENT. — Vous préférez être envoyé en une Maison d'Education Surveillée, où vous serez en compagnie de mauvais petits garçons?

— Ça m'est égal!

— Bon! Seriez-vous disposé, Monsieur, à payer une pension? Nous pourrions le mettre à X... Aime-t-il la mécanique? Oui! sans doute puisque...

LE PÈRE. — Certainement, Monsieur le Président, il y sera très bien. Si mes moyens le permettent, je pourrai faire un petit apport.

LE PRÉSIDENT. — Ce serait peu de chose. Nous tiendrons compte de vos possibilités... évidemment.

Et pour adoucir la sentence, le Président enchaîne :

— Mon enfant, vous serez très bien où l'on va vous conduire. Mon secrétaire va se charger de vous tout de suite, et puis, vous pourrez m'écrire... s'il y a quelque chose qui ne va pas. Vous entendez... ?

Se tournant vers le courtier que l'on sent inquiet.

— Etes-vous satisfait? Votre fils sera bien, là. C'est une Maison d'Education...

Avec précipitation, l'homme rond, gras, d'une voix légèrement altérée, demande :

— Il faudra que ce soit dans mes moyens. Je ne pourrai pas disposer de plus de 200 fr. par mois.

LE PRÉSIDENT. — Bien! Bien! Ne vous inquiétez pas.

(Se tournant vers la jeune secrétaire).

— Notez, Mademoiselle : le père donnera 200 francs par mois. Au revoir, Messieurs. *Au revoir, mon enfant. A une autre affaire...*

Oui! Une autre affaire de famille...!



Une autre affaire de famille

Une autre affaire
de famille

UNE AUTRE AFFAIRE DE FAMILLE

« Je divorce, dit l'épouse indignée, moi aussi, après tout, j'ai droit à vivre ma vie ! »

« Moi, répond l'époux, j'entends vivre à ma guise. Si ma femme ne peut pas le comprendre, tant pis ! Pourquoi veut-elle toujours voir si clair ? En somme, rien ne souffrirait dans notre foyer si ce n'était sa jalousie exacerbée. C'est intenable ! Elle a raison. Il vaut mieux que nous nous séparions. »

Il est à remarquer qu'en un tel dialogue, un mot domine impétueusement :

Moi.

Et voilà. C'est toujours parce que chacun dit : moi, et non point : nous, que tout casse et que dans les débris, l'on retrouve l'enfant.

* * *

Le couple X... n'a rien d'original. Il est pareil à tous les couples Y..., Z... que les enfants envers et malgré tout rassemblent. Cela, long-

temps parfois après la séparation. Il le faut. Il arrive que la loi l'exige.

Si leur haine respective s'envenime, l'enfant devient même un moyen d'assouvir cette haine. Si la femme tient à garder son enfant avec elle, l'époux lui, entend que celui-ci soit confié à une Institution ou bien, la pension promise n'est point servie ...et puis ...et puis ...les procédés dans ces guerres, sont aussi nombreux que lamentables.

Le jeune Robert vient, depuis sept années, de vivre une vie facile à imaginer, car depuis sept années ses parents sont divorcés. Il a quinze ans et il entend agir selon ses propres directives.

Les pensionnats successifs qu'il fréquenta ne veulent plus de lui. Il devient fatalement un apprenti mauvais sujet. Pourtant, quel gentil visage d'adolescent est le sien. Mais dans ses yeux noirs, démesurément agrandis, comme certains yeux de cocaïnomane, brille une inquiétante exaltation.

— Moi, Monsieur le Président, s'écrie la mère, je crois qu'il serait préférable qu'il fut externe. L'internat ne lui vaut rien.

Fardée avec art, cette maman, très svelte, est d'une élégance de bon goût.

Il n'apparaît point que les luttes matrimoniales entamèrent sa jeunesse. Elles sont passées, il est vrai... et la vie apporte souvent des compensations. L'important c'est de résister. On biffe alors, certains passages de l'existence... ou bien on tourne la page, et voilà. Mais, tout de même ce que l'on ne saurait faire disparaître d'un trait, c'est un enfant, qui est aussi de l'autre!...

Le père qui occupe une situation enviable dans une importante administration, réplique violemment :

— Ça, non! Tu le veux avec toi? Ça maintenant moins que jamais, puisque tu ne vis plus seule!

Et avant même que le Président eût le temps de dire un mot, la mère continuait :

— Oserais-tu encore me reprocher quelque chose? Je te fus pendant douze ans d'une fidélité d'imbécile. Parfaitement d'imbécile!!!... car tu ne te privais guère, toi, n'est-ce pas? Alors, ne suis-je pas libre, à présent?

LE PRÉSIDENT. — Du calme, je vous en prie! Du calme. Que de fois avez-vous dû prononcer ces paroles! Cela ne vous suffit pas.

— Ah! combien vous dites vrai, Monsieur

le Président, affirme le père. J'ai supporté avec elle douze ans d'enfer!

— Oh! Il me trompait avec tout le monde. Je ne pouvais même plus avoir de bonne. Les plus laides recevaient ses avances!

Robert regarde le plafond. De ses doigts pâles et maigres, il griffe ses pantalons, aux genoux.

Le Président est patient. Il ne s'adresse pas à de pauvres diables de la zone lépreuse. D'instinct il est poli. Il attend. Puis tout de même, il fait entendre :

— Allons, assez, Madame et Monsieur. Il s'agit de votre fils, et non plus de tout cela. Le père, déferent, s'excuse :

— En effet, Monsieur le Président. Pardonnez-nous... Mais moi, j'ai dit ce que j'avais à dire. Mon fils ne sera pas externe. Je ne veux pas qu'il vive avec l'amant de sa mère.

Les yeux de Robert brillent, brillent et ses mains tremblent. C'est vers eux que le regard du Président se tourne :

— Et vous, mon enfant, que désireriez-vous?

Le silence est angoissant, car la gorge visiblement étreinte, Robert ne saurait répondre. Ses yeux seuls clament un appel déses-

péré. Demandent-ils « Au Secours! » ces yeux de braise aux reflets blancs? On ne saurait le dire.

Le Président, paternel et souriant, répète :
— Que préférez-vous? Dites-le moi.

La mère ressasse ses déboires d'autrefois et suit de son index bien ganté, les entrelacs de son sac à mains. Le père, lui, regarde son fils, avec inquiétude. Ce gamin est capable d'oser préférer sa mère! Et, devant ce magistrat! La colère mêlée à l'anxiété, crispe et avale ses lèvres minces.

Robert veut parler. Mais, aucun son ne passe ses lèvres. Robert n'a que quinze ans. Oui! Mais il est en train de vivre une agonie. Est-ce que ça peut s'exprimer par des mots?

Le Président de plus en plus compatissant, l'invite à se confier.

— Nous ne vous voulons pas de mal. Je sais. Vous ne fûtes pas toujours un élève docile, mais je suis sûr que vous saurez vous amender, et aucun mal ne vous sera fait.

Robert, à ce moment-là, tourne vers ses générateurs un regard qui n'est plus celui d'un enfant, plus même celui d'un homme. Il n'y a point de haine en ses prunelles fiévreuses. Mais elles ont soif... soif sans doute, de cette

tendresse, de ces bras maternels dont on l'a brusquement sevré. Et au nom de quoi! Oui! de quoi? Elles veulent aussi comprendre, ces prunelles brûlantes. Et comprendre quoi? Pourquoi elles existent? Alors, brusquement, le père tonne :

— Eh bien, parle, quoi!

Le Président, sévère, cette fois-ci :

— Voyons! Monsieur! C'est votre fils!... Et bien qu'il ne soit pas dans ces habitudes de faire devant les enfants des observations aux parents, il me plaît de vous dire que votre attitude est inhumaine! Entendez-vous, Monsieur? Regardez cet enfant. Mais regardez-le donc?

Robert, dont les mains ne tremblent plus, a saisi dans sa poche de pardessus, un objet que l'on n'aperçoit pas.

Avec rapidité, il l'appuie sur le poignet gauche. L'objet tombe. C'est une lame de rasoir Gillette. Du poignet le sang gicle.

Le Président appuie sur un bouton électrique. Un médecin va venir. La mère lâche son sac à mains et oublie enfin ses ressentiments conjugaux.

— Mon petit, mon tout petit!

Le père accourt et dit :

— Petit fou! Ce n'est pas à faire!

Eh, oui! Pourtant il est des adolescents que l'égoïsme paternel et maternel condamnent à ce geste.

Quand donc le criera-t-on assez fort?

Les droits de l'enfant

L'enfant de justice est à de très rares exceptions près, un enfant malade ou abandonné (effectivement parce qu'orphelin, ou moralement).

Le tribunal envoie cet enfant, soit en maison d'éducation surveillée, soit en un patronage auxiliaire qui est dû, très souvent, à l'initiative et la générosité privées. Lorsque la famille est jugée digne de le garder, on le lui rend, mais, souvent, sous la surveillance d'un délégué qui a pour mission toute philanthropique de suivre cet enfant et de veiller sur lui.

L'institution de ces délégués y doit être excellente en soi, comme les circulaires successives de M. le Garde des Sceaux. Mais l'effort de ces gens de très bonne volonté est insuffisant et leur rôle bénévole, qui les honore, rend le recrutement difficile.

C'est ainsi que, dans cet affreux terrain de

l'enfance de justice, tout est à construire. J'ai déjà eu cette réponse d'esprits sceptiques :

— Vous voulez donc refaire la société?

Exactement! Il importe de prétendre à cela, ou c'en est fini de nous! Il faut changer la société française.

Il faut supprimer, en premier lieu, le taudis, cette honte de Paris, cette misère qu'il importe de ne pas confondre avec la pauvreté et la gêne, mais cet état de dénûment qui perd à jamais un être humain, ce qui rend impossible de lui parler de vertu au sens le plus ancien du mot.

Il importe de faire que l'alcoolisme devienne impossible. Qu'il y ait d'urgence une organisation de dépistage, afin de soustraire aux familles contaminées, moralement et physiquement, des petits que l'on peut encore sauver!

Il est urgent d'organiser des centres d'hébergement et d'éducation, des écoles professionnelles, où tous soins physiques et éducatifs puissent être donnés. Il faut aussi des cliniques spécialisées.

J'aime à répéter que tout ce qui existe est insuffisant, même lorsque cela fonctionne parfaitement. Ensuite, que l'enfant de cette

sorte n'ait en rien à souffrir, dans sa vie d'homme ou de femme, de sa formation dans des centres, bien au contraire !

Quand la police des rues sera-t-elle une vraie police de protection pour les mineurs ? O dérision ! Combien avons-nous d'agentes de police ?

Quand donc la maternité sera-t-elle hautement honorée, autrement que dans de beaux discours ? Quand donc n'y aura-t-il plus de « filles-mères » et d' « enfants naturels » ? On s'est soucié jusqu'à présent de la protection de l'homme contre les agissements d'une intrigante... ou la naïveté d'une jeune fille...

Mais de l'enfant à naître, qui s'en soucia ? At-il des droits, celui-là ? En a-t-il quand il est né ?

On va favoriser les mariages, dit-on, en facilitant la situation de l'époux. La femme pourra ainsi rester au foyer. Pense-t-on à l'influence de principes moraux indispensables à une vie de famille ? Le divorce ne devrait être que la porte de sortie d'un véritable enfer ?

N'oublions pas également le tri qui serait à faire, dès à présent, dans les bagnes de gosses... Oui ! dans les maisons d'éducation surveillée.

Il faut que le T. E. A. fonctionne sous un autre aspect, qu'il soit une sorte de conseil de famille où siègent auprès de juges spécialisés des femmes-conseillères psychologiques. Je dis bien : « psychologiques », autrement dit, des femmes d'intelligence éprouvée, et dont la culture n'ait pas été orientée vers un sens de légiste, mais vers la psychologie de l'âme humaine et, en particulier, de l'âme de l'enfant.

* * *

Et toutes ces réformes, ces créations feraient partie de ce qui doit constituer « les droits de l'enfant ».

Ce dernier a droit, lui aussi, au respect... puis à l'éducation et enfin à vivre sa vie.

Actuellement, au regard du Code, seuls un père et une mère ont des droits... de correction. Et il n'est que les parents indignes pour en user. Les autres sentent tous, obscurément ou non, l'étendue de leur responsabilité. Ils savent que leur autorité comporte des devoirs. Et si l'enfant n'a pas de droits, songeons-nous qu'il aurait parfois des raisons de nous dire :

« Je suis né de vous. Que faites-vous de moi ? »

N'est-il vraiment pas temps de construire ?